

ALGERIE

LZAYER TILLELIT الجزائر الحرة

N° 2 - AVRIL 1987

FORUM DU LIBRE DEBAT

PRIX : 10 FRANCS

Dépôt légal n° 15986

Directeur de la publication YUCEF DJEDRA

Commission paritaire en cours

EDITORIAL

De Naegelen à Chadli...

Les élections à l'Assemblée Nationale Populaire Algérienne (APN) ne valent certainement pas un éditorial. Habités qu'ils sont à toutes les farces électorales qui ont émaillé l'histoire de l'Algérie depuis 1830, les Algériens et les Algériennes préfèrent se taire sur le sujet. Lorsqu'ils se déplacent pour déposer leur bulletin dans l'urne, peu importe d'ailleurs ce qui est imprimé sur ce bulletin, ils s'empressent aussitôt de justifier leur geste en brandissant le fameux « tampon » qu'il faudra peut-être montrer demain pour voir aboutir toute démarche administrative.

Si le pouvoir avoue aujourd'hui plus de 25% d'abstentions à Alger et à Oran et au moins 15% de bulletins nuls c'est tout bonnement pour cesser de se couvrir totalement de ridicule en continuant à faire voter les morts, les handicapés et les malades mentaux qui s'entassent dans les asiles d'aliénés ressemblant fort à des camps d'internement.

Les chiffres des abstentions et des bulletins nuls sont aussi faux que tout le reste. C'est le pouvoir qui fixe le « quota » à publier et décide de se donner une image dite « démocratique » comme il a décidé, suprême concession à la démocratie, que les candidatures seraient plus multiples que jamais même si elles doivent toutes se prévaloir de l'estampille du parti unique !

Plus personne n'est dupe. Les citoyennes et citoyens savent que tout se joue en dehors d'eux et le pouvoir entend démontrer que rien, au fond, n'a véritablement changé.

Alors, pourquoi tout ce tintamarre, abondamment relayé à l'étranger sur une assemblée qui ne serait plus ce qu'elle était et qui romprait avec les vieilles pratiques « d'assemblée croupions-d'enregistrement » ?

Certains n'hésitent pas à mettre en exergue les quelques « rébellions » enregistrées naguère sur quelques textes sans aucune portée politique. Mieux encore, on prétend que la « direction politique » elle-même a donné ordre aux députés eux-mêmes de faire preuve dorénavant d'esprit plus frondeur et de lire au moins les textes qui leur seront soumis avant de les avaliser purement et simplement. Il faut justifier un salaire plus que confortable et cesser de jouer les « étoiles filantes »...

De qui se moque-t-on ? A-t-on jamais soumis à cette assemblée censée détenir « La souveraineté populaire », les questions essentielles relatives à la paix ou à la guerre, les orientations stratégiques du pays, les textes fondamentaux portant sur les droits de l'homme et les libertés publiques ? Y a-t-on jamais débattu entre autres, du conflit saharien, des événements de Constantine, des grands choix économiques et sociaux et des atteintes permanentes aux droits élémentaires des femmes et des hommes de ce pays ?

Suite page 2

ELECTIONS LEGISLATIVES: variations pour une même farce électorale



Les élections législatives en Algérie semblent s'être déroulées dans un climat de relative indifférence malgré les gigantesques moyens de communication naturellement mis à la disposition de cette campagne. Le rajeunissement et l'élévation du niveau d'instruction des nouveaux postulants n'ont pas empêché les électeurs de boudier les urnes et, dans certains cas, — difficile à évaluer — de mettre des bulletins « frondeurs », écrit à la main, pour protester contre cette farce électorale.

L'appel de Londres : un an après, quelles sont les perspectives ?

En 1985, le gouvernement Chadli a pris une série de décisions qui ont modifié le paysage politique du pays. C'est d'abord l'adoption du plan quinquennal 1985-1989, axé sur trois points : le renforcement de l'austérité (réduction brutale des importations de produits de consommation courante, blocage des salaires, augmentation des impôts indirects et des taxes), l'accroissement de la productivité du travail, c'est-à-dire de l'exploitation des travailleurs, l'aide massive au secteur privé, dans la perspective d'une intégration plus étroite de l'Algérie dans le marché mondial.

Le second fait est le lancement d'une campagne « d'enrichissement » de la Charte, beaucoup trop en décalage avec la politique de Chadli. Il s'agissait aussi de laisser les Algériens s'exprimer dans des cadres strictement contrôlés par le FLN et ses organisations satellites, afin de revitaliser le mythe du pouvoir issu du peuple. Le gouvernement devait préciser sa conception de la démocratie populaire en réprimant sévèrement les animateurs du comité des enfants de martyrs et les dirigeants de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH).

C'est dans ce contexte, que deux dirigeants de la Révolution algérienne : Hocine Aït Ahmed et Ahmed Ben Bella rendaient publique, depuis Londres, « une proclamation pour l'instauration de la démocratie en Algérie ».

L'importance de la proclamation

Il n'est pas nécessaire de reprendre, de façon détaillée, l'analyse déjà faite de ce document; soulignons simplement quelques points :

- Tout d'abord il s'agit du premier accord signé depuis 1963, entre les deux dirigeants qui ont marqué l'histoire de la révolution algérienne et du mouvement nationaliste, depuis la création de l'Organisation Spéciale (O.S.).

Dans la mesure où la légitimité des dirigeants actuels est fondée — si l'on écarte le discours officiel sur la continuité qui existerait entre l'ANP et l'ALN — sur « le redressement » du 19 juin 1965, le document de Londres remet en cause les fondements institutionnels et politiques du régime en place.

Allant plus loin, les signataires remontent, par delà le FLN, jusqu'au MTLD dont le programme comprenait quelques points essentiels : le démantèlement du régime colonial (les institutions, la législation, l'administration), l'exercice de toutes les libertés démocratiques, et l'élection au suffrage universel d'une Assemblée Constituante et souveraine. Elle aurait restauré la nation algérienne dans la plénitude de ses droits et aurait désigné en son sein un gouvernement responsable devant elle, qui aurait commencé à satisfaire les besoins sociaux (éducation, logement, santé, emploi) et démocratiques de la population.

- La déclaration de Londres caractérise le régime en place de « militaro-policière ». Cela

signifie que ce régime, issu d'un putsch, ne dispose d'aucune légitimité, que les élections de juin 1975 et de 1985 ne sont que des mascarades et que les institutions actuelles, articulées sur l'ANP n'ont pas de fondement légal.

En d'autres termes, le régime actuel reste une dictature, quelle que soit l'épaisseur de la couche de peinture démocratique passée sur sa façade.

Le début du processus démocratique en Algérie, passe donc par la rupture totale avec le régime antérieur et dans le développement de son cours, par sa destruction totale.

- Le pouvoir ne se contente pas de bloquer la vie sociale, politique et culturelle; il est aussi responsable de la ruine de l'agriculture, des gaspillages financiers, des pénuries et il menace de mener le pays à la catastrophe. C'est donc en raison de la gravité de la situation que les deux signataires ont décidé d'intervenir.

Quelle issue à la crise sociale et politique ?

Le caractère même de la proclamation interdisait l'énoncé d'un programme politique détaillé. Mais le texte indique sur quels principes doit se baser un régime démocratique en Algérie et il définit une méthode pour atteindre cet objectif.

L'idée centrale est que le peuple doit retrouver sa souveraineté. Cela nécessite l'établissement des libertés démocratiques ainsi que le respect des droits de l'homme. Et des élections à l'Assemblée Constituante.

Ce mot d'ordre de Constituante permet d'ouvrir une perspective positive à la population laborieuse des villes et des campagnes, aux femmes et à la jeunesse, c'est-à-dire aux couches les plus profondes de la société algérienne.

Mais comment restaurer les libertés et faire recouvrer au peuple sa souveraineté. Le texte écarte l'action individuelle, terroriste et propose « d'animer une profonde dynamique politique ».

En faisant appel à l'initiative des masses, les deux dirigeants manifestent une totale confiance dans la maturité politique des Algériens et dans leur capacité à se diriger librement.

Il est également important que dans ce texte, l'Islam ne soit pas considéré comme devant être une religion d'Etat mais qu'il soit considéré comme relevant de la liberté individuelle, que la liberté syndicale et le droit de grève soient reconnus et qu'un point admette « l'officialisation dans un cadre institutionnel du droit à l'enseignement, au développement et au libre épanouissement de la langue et de la culture Culture berbère »;

Et maintenant ?

Plusieurs observateurs ont formulé des critiques sur la déclaration de Londres : opéra-

tion publicitaire faite par deux ex-dirigeants, complètement déphasés et ignorés de la jeunesse, incapacité de proposer un programme capable de sortir le pays de la crise, alliance contre nature de deux chefs sans troupes que les idées opposent, impuissance de ces leaders qui ne proposent qu'« un combat pacifique d'idées »...

La plupart de ces critiques ne tiennent pas, dans la mesure où la proclamation avait pour but de souligner la gravité de la situation économique, sociale et politique de l'Algérie que le pouvoir entraîne vers l'abîme, de proposer à la discussion une méthode et des moyens de sortir de l'impasse. De ce fait les principes énoncés ne constituaient pas un programme d'action; il ne s'agissait que d'un appel à la réflexion et à la discussion sur les questions essentielles, une sorte de préparation à l'action.

Un an après, qu'en est-il de cette proclamation ?

Sans entrer dans les détails, il est possible d'affirmer qu'une large avancée sur la voie ouverte à Londres a été réalisée :

- la déclaration a fait l'objet d'un large affrontement d'idées entre des courants de sensibilité différente et une approche commune des problèmes sociaux et politiques s'est effectuée.

- la discussion s'est approfondie entre les deux signataires comme l'attestent leurs articles publiés dans « Libre Algérie », « Jeune Afrique » ou « El Badil »;

- le combat pour les droits de l'homme en Algérie qu'ils ont impulsé, a donné d'importants résultats et un large mouvement se développe dans le milieu enseignant médical, juridique ou culturel, en Espagne, en France, en Belgique, en Grande-Bretagne... pour arracher la libération des détenus pour délit d'opinion en Algérie;

- enfin, pendant les émeutes du Constantinois, les noms d'Aït Ahmed et de Ben Bella ont été scandés, à plusieurs reprises.

Après les « élections » législatives de février qui n'ont abouti qu'à expédier une cohorte de fonctionnaires dociles à une Assemblée croupion, inféodée à l'armée, la question de l'Assemblée Constituante souveraine se trouve à nouveau posée. Avec d'autant plus d'urgence que le pays s'enfoncé dans le chaos.

Il apparaît que les conditions sont maintenant réunies pour qu'une nouvelle étape soit franchie. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, que les deux dirigeants décident de fonder une seule organisation, acceptant en son sein le débat démocratique le plus large et ouvrant la voie au regroupement pour faire triompher la Constituante. Et un jour nouveau se lèvera.

Youcef Belahcène

Creil

... suite de l'éditorial

Mais, nous dira-t-on, vous déplacez le débat. Ces choix ont été faits et démocratiquement arrêtés par « le parti du peuple tout entier »... L'Assemblée ne peut intervenir qu'à l'intérieur des grandes options déjà définies par le parti unique !

Dès lors, le masque tombe. La question, effectivement n'est plus de savoir si les Algériennes et les Algériens pourront choisir entre plusieurs hommes désignés par un même parti, ils le feront en sachant que, quelle que soit la capacité, l'intelligence, l'intégrité ou la bonne volonté de cet homme, il ne pourra rien en dehors de ce qui a été décidé par cette fameuse « direction politique » dont on ignore toujours qui elle est et où elle se situe.

Le système est finalement cohérent. Il a au moins le mérite de faire perdre toute illusion à ceux qui pourraient encore rêver de le voir évoluer « de l'intérieur ».

Les derniers à en avoir fait l'expérience appartiennent au PAGES, qui, après des années d'allégeance, de soutien et de compromissions, vient à son tour de connaître les rigueurs de la répression et commence à réfléchir sur l'avenir d'un régime qui a décidé de dépasser toutes les bornes et perdu la tête après avoir condamné à huit ans de prison ferme des jeunes déshérités des faubourgs de Constantine ou Sétif qui criaient leur soif de liberté !

De la même façon, des remous sporadiques agitent ce qui reste de la base de l'UGTA, qui ne comprend plus, chômage oblige, comment la direction de leur centrale pourrait encore justifier longtemps une politique de dépendance totale à l'égard du néo-FLN.

En fait, la classe politique dans son ensemble est désormais consciente de l'impasse dans laquelle le pouvoir a finalement conduit le pays. Elle sait qu'il n'y a pas à attendre de miracle d'une nouvelle révolution

de palais.

A la veille du 25^e anniversaire du cessez-le-feu signé à Evian, les Algériennes et les Algériens sont plus que jamais désireux de recouvrer une souveraineté qui leur a été confisquée par un groupe d'hommes.

Plus que jamais les principes exprimés par la « Proclamation pour l'instauration de la démocratie en Algérie », signée à Londres le 16 décembre 1985, s'impriment dans toutes les consciences. Plus que jamais, il y a lieu d'imposer des élections réellement libres à une Assemblée constituante issue de la confrontation pacifique des idées et de tous les partis politiques sans exclusive aucune. Elle seule, représentante authentique de la souveraineté nationale et garante des aspirations populaires, pourra, grâce à la légitimité retrouvée faire les choix fondamentaux qui permettront d'édifier enfin dans notre pays la démocratie pluraliste à laquelle notre peuple a toujours aspiré.

Elections législatives Variations pour une même farce électorale

Le taux officiel de participation aux élections législatives algériennes « cuvée 87 » est de 87,29%. Sur les 9 883 100 suffrages exprimés, il y a 1 508 221 bulletins nuls, soit 15,26%. Le taux d'abstention avoué a dépassé 25% dans les grandes villes et notamment à ALGER et ORAN.

En fait, la seule surprise de ce scrutin sans surprise réside dans une minirupture apparente avec les chiffres ridiculement triomphalistes tels qu'on les retrouve dans tous les systèmes totalitaires.

Le « Chadlisme rénové » veut véritablement démontrer que « l'infatigable » ne se manifeste pas seulement dans le domaine économique. Plusieurs signes **dessinaient** pendant toute « la campagne électorale » le nouveau visage, à usage externe surtout, que le pouvoir tentait de se donner.

1. A l'issue de « primaires » où plus de 2 000 candidatures ont été débattues au sein des instances du parti, c'est finalement 855 candidats qui se sont présentés pour 295 sièges à pourvoir.

2. la propagande officielle a particulièrement mis l'accent sur trois points qui ont constitué le cheval de bataille de tous les discours pré-électorales :

— Le niveau « de connaissance et d'instruction des candidats » : on a beaucoup insisté sur l'incompétence de l'assemblée défunte pour dire que cette fois 60% des candidats avaient un niveau universitaire ou post-universitaire; 35% un niveau moyen et secondaire et 1% seulement un niveau primaire. Et « El moudjahid » de proclamer : « les rapports sont une démonstration éclatante des résultats de l'effort gigantesque accompli par le pays pour la formation des hommes et assurer que la future A.P.N. présentera une composante de très haute qualité et regroupera des hommes capables de traiter efficacement les dossiers techniques les plus ardues ».



Rabah Bitat : se contenter de la chambre d'enregistrement

— Tout en pérorant d'une façon démagogique sur la « représentation correcte des différentes composantes sociales de la Révolution » (sic), les statisticiens aux ordres avouent sans sourciller, qu'en ce qui concerne « les catégories professionnelles : si les enseignants et la fonction publique, avec chacun 35%, continuent de constituer les

plus forts contingents, on peut néanmoins relever parmi les candidats, la présence d'ingénieurs et de techniciens supérieurs (60), de juristes (48), de médecins et pharmaciens (30), d'agronomes et de fellahs (30) sans oublier les journalistes (14). Les cadres supérieurs candidats à l'A.P.N. sont au nombre de 45 ».

Cette énumération se passe de commentaires puisque le plumitif de service n'hésite pas à conclure que « les forces fondamentales » sont équitablement représentées parmi les candidats augurant d'une future Assemblée Populaire Nationale disposant d'une base sociale des plus larges... »

— La mise en avant du rajeunissement de l'Assemblée et des candidatures féminines : 80% des candidats avaient moins de 45 ans et 260 candidats avaient même moins de 35 ans. Soixante femmes se sont portées candidates mais, comme par hasard, il n'y en a plus que 7 qui figurent sur les bancs de cette docte Assemblée, qui, compte tenu de son haut niveau intellectuel, devient un véritable laboratoire scientifique de confection des lois. De quoi faire pâlir la chambre des Lords ou l'Académie des Sciences de Moscou !

Que s'est-il passé dans la réalité et quelles conclusions peut-on tirer de ce scrutin ?

En premier lieu, les électeurs, de l'aveu même du pouvoir et selon les correspondants à Alger de la presse internationale, ont boudé les urnes plus qu'ils ne l'ont jamais fait

Si la « direction politique » a opté pour les 87% plutôt que pour les 99,99% habituels, ce n'est pas seulement par peur du ridicule. Il devient difficile, notamment dans les grandes cités urbaines de parler de « raz-de-marée de participation »,

lorsque des observateurs impartiaux présents notamment à Alger, Oran ou Constantine ont pu constater que jusque vers le milieu de l'après-midi, les bureaux de vote étaient quasi-déserts... l'un d'entre eux à cru bon mettre cela sur le compte de la paresse ancestrale des citadins qui ont préféré les délices de la grasse matinée à la petite ballade forcée vers les urnes.

L'hostilité au pouvoir ne peut plus aujourd'hui être totalement masquée. Qui aurait pu croire qu'à Constantine, les habitants encore traumatisés par la répression des récentes émeutes se seraient précipités pour donner un blanc-seing à un régime qui condamne des enfants à huit années de prison pour avoir manifesté sur la voie publique ?

Qui aurait pu croire qu'à ALGER et à ORAN, où dans les quartiers populaires le panier de la ménagère revient désespérément vide et où l'on s'entasse pour dormir dans les cuisines, les couloirs et les caves, les électrices et les électeurs aient jugé bon de faire le déplacement pour rien ?

Assurément personne... Le régime en a pris conscience et a été également contraint d'avouer un nombre surprenant de bulletins nuls qu'on mettra, sans aucun doute, sur le compte de l'analphabétisme. Il est vrai qu'aujourd'hui les analphabètes, même en votant nul, ont l'énorme privilège d'être représentés par des ingénieurs et des Docteurs en droit. Les fellahs quant à eux, doivent s'en remettre aux ingénieurs agronomes qui, bien que très minoritaires dans cette assemblée (30 sur 295), devront représenter les intérêts de cette classe paysanne qui a fait la Révolution...

LE PEUPLE A DIT OUI À 99,99%
JE SUIS REELU ET VIVE LA DEMOCRATIE!



En second lieu, le pouvoir a pris un certain nombre d'engagements vis-à-vis de ses pourvoyeurs de fonds internationaux. Il a été sommé de donner une image de crédibilité. La « City Bank » et le « F.M.I. » sont prêts à continuer à maintenir la fiction d'une Algérie respectant ses échéances de remboursement d'une dette déjà colossale à condition que certaines apparences soient sauves. Certains disent même que cette nouvelle assemblée a été taillée sur mesure pour rendre irréversible la tendance avouée du régime vers un certain libéralisme économique. Les partenaires commerciaux traditionnels de l'Algérie se seraient plaints de l'attitude de l'Assemblée sortante qui a limité à 49% l'apport étranger dans les sociétés dites d'économie mixte. D'autres, avancent même que ce nouveau laboratoire de technocrates viendra contrebalancer l'influence des « anciens » du parti et des nostalgiques du « Boumediénisme pur et dur » qui, jusqu'à ce jour, auraient réussi à faire obstacle aux velléités d'ouverture économique, voire politique du clan CHADLI.

Ces explications ne sont cependant guère convaincantes lorsque l'on sait que depuis la mort de Boumediène, elles sont, à chaque fois, mises en avant pour tenter de justifier un immobilisme qui a conduit le pays à la plus grande catastrophe économique qu'il ait jamais connue et au vide politique qui n'est pas prêt d'être comblé par ce conclave de « jeunes cadres dynamiques », maniant savamment « attachés-case », lunettes « Ray-ban » et « B.M.W. », symboles de tous les passe-droits et de l'arrogance de la nouvelle classe dirigeante qui, elle seule, peut avoir la prétention d'être réellement représentée dans cette nouvelle Assemblée.

Il faut enfin dire que la seule forme de démocratie qui a présidé aux choix des candidats a consisté en de laborieux marchandages entre les clans et les coteries d'affaires, recoupant des antagonistes régionalistes et les rivalités désormais bien connues au sein même de l'armée entre les « seigneurs de guerre » qui se partagent le pouvoir. Chaque clan, chaque groupe, voire chaque grande tribu voulant avoir présent, à Alger, celui qui sera chargé d'ouvrir certaines portes et d'obtenir certains marchés.

Telle est la triste réalité. La nouvelle Assemblée législative algérienne qui doit commencer ses travaux au printemps prochain sera plus que jamais chargée d'avaliser des décisions prises en dehors d'elle, lorsqu'on voudra bien la consulter. La logique du système fait qu'il ne peut en être autrement. Ceux qui nous gouvernent ont tout simplement montré leur souci de continuité dans leur désir de ne rien faire qui puisse les conduire à un suicide politique.

Saïd Lamari

Les rénovateurs algériens



L'effort de développement de Boumediène, une des causes de l'alliance FLN/PAGS

Longtemps, la répression et l'arbitraire, en Algérie, avaient épargné les communistes. L'essentiel des mesures coercitives s'était concentré sur d'autres milieux politiques – contestataires et oppositionnels – pour empêcher toute velléité d'organisation autonome. Dernièrement le PAGS (Parti d'Avant-Garde socialiste) a été touché à son tour puisque, au moins un de ses militants, Rachid Ben Brahim, réalisateur à la RTA (Radio Télévision Algérienne) a été arrêté et condamné à une peine d'emprisonnement : 8 mois en appel et enfin à 3 mois ferme le 7 mars dernier.

La vive réaction du PAGS, par voie de pétition et de tracts en faveur de la libération de Benbrahim d'abord et ensuite de tous les détenus pour délit d'opinion, semble frayer un chemin à une nouvelle ligne politique à l'égard du régime. Si cela venait à se confirmer, le pouvoir de Chadli s'affaiblira davantage et, dans les circonstances actuelles, le régime dans sa globalité en sera affecté. En tout cas, l'échiquier politique national risque d'en être sérieusement modifié.

Ce qui se passe à l'heure actuelle en Algérie, où l'arbitraire devient massif, est peut-être un signe précurseur d'un changement important dans la donne politique vécue jusque là. En effet, les communistes, tout en restant prudents dans leur formulation, semblent dans la pratique prendre leurs distances vis à vis du régime. Les frictions observées entre les deux protagonistes pendant un certain temps sont en train de s'exacerber et, à terme, peuvent provoquer la rupture du contrat tacite passé entre les deux formations, FLN/PAGS, depuis plus de quinze ans.

A l'origine de l'alliance

Le PAGS, fondé en 1966, se veut le continuateur du parti communiste algérien (PCA), qui, à cette époque était dans l'opposition et dénonçait le putsch militaire contre Ben Bella. Malgré le fait que nombre de militants communistes en butte à la répression étaient dans l'ORP (Organisation de la Résistance Populaire), opposition clandestine composée de l'ex gauche du FLN et de divers milieux marxistes, les contours de la future politique de collaboration du PAGS avec Boumediène s'esquissaient dès cette période. Le rapprochement avec les militaires était expliqué par la nécessité de soutenir, à l'intérieur du régime, la fraction progressiste contre les petits-bourgeois et réactionnaires. Et dès 1972, à la suite des nationalisations des hydrocarbures, du début du lancement de la révolution agraire, des relations d'amitié consolidées entre l'Algérie et l'URSS le PAGS soutenait ouvertement la politique officielle.

La concrétisation sur le terrain du processus de la révolution agraire et le fait que la politique extérieure de l'Algérie, sans être inféodée complètement à Moscou, se retrouve avec les positions de l'URSS sur nombre de sujets, autorise le PAGS à renforcer ses liens de coopération avec le régime, particulièrement avec le Colonel Boumediène, leur interlocuteur privilégié et homme fort du pouvoir. De fait, le PAGS fait partie du Front et prend un statut ambigu mais avantageux en étant une formation politique tolérée.

Le temps des relations glées

Position certainement inconfortable sur le plan théorique où il est difficile d'expliquer les fréquents changements de ligne, mais qui permet au PAGS, sur le terrain, d'acquiescer des positions sûres à l'intérieur de l'appareil d'Etat, des organisations de masses (UGTA d'abord, UNJA et UNFA par la suite) ou de contrôler des organisations ponctuelles et provisoires telles que les CVU (Comités de volontariat universitaire) devant la carence du FLN en tant que parti de masse, parce que tétanisé par la priorité accordée à la construction de l'Etat et affaibli durablement par les conséquences de la crise de l'été 62, les militants pagistes occupaient pratiquement à eux seuls plusieurs secteurs de la vie politique algérienne. A telle enseigne qu'ils étaient les principaux soutiens de la nouvelle charte nationale et de la constitution de 1976. C'était le moment où le PAGS, complètement en phase avec le pouvoir, façonnait le discours officiel à travers les médias et devenait le pourvoyeur d'idées de

Boumediène. Acquis à l'orientation idéologique du régime – enfin constitutionnel ! – le PAGS s'enfermait dans sa tour d'ivoire jusqu'à voir partout « la main de l'impérialisme » dans les luttes sociales, pourtant menées par les ouvriers. Sur maintes questions, soulevées ici et là, surtout dans le milieu étudiant, concernant les libertés démocratiques, le pluralisme politique, l'autonomie des organisations de masse, le droit de grève, les pagistes préféraient ramener le débat à un autre stade : soutien ou non à la « direction révolutionnaire » du pays ? Position d'autant plus avantageuse que, face à la montée lente mais réelle de l'intégrisme islamique dans toutes les couches sociales de la population et de la faible activité de l'opposition à cause de la clandestinité et de la répression, le PAGS s'accrochait fermement à la conception des deux camps antagonistes.

La ligne de démarcation passait, sur le plan national, entre le soutien et le renforcement de la fraction « révolutionnaire et progressiste » contre la fraction « réactionnaire et obscurantiste », et, dans le domaine international, entre le camp « pacifiste et anti-impérialiste » et le camp « néocolonialiste et impérialiste ». Vision dogmatique qui n'arrivait pas à passer en profondeur dans la société algérienne tandis que la paix sociale est sérieusement menacée : grèves des cheminots, des dockers, de la RSTA (Régie des services de Transports d'Alger), etc.

En fait, le PAGS, avec les positions qu'il a acquises à l'intérieur du système, poursuivait l'objectif d'être reconnu et, à terme, d'accéder au

pouvoir par le processus de fusion au sein du front. Cette conception bureaucratique, qui repose sur le contrôle des appareils et non sur la participation au mouvement social, possède ses propres limites que la disparition de Boumediène rendra visibles.

L'avènement de Chadli ou le début de la mésentente

Le décès de Boumediène, la fin de l'année 1978 à un moment où les deux partenaires avaient noué des relations solides, a porté un coup imprévu à la stratégie du PAGS. Désormais, tous les espoirs des communistes seront portés sur le Colonel Yahyaoui. Ce dernier, avec Abdelaâziz Bouteflika, ministre des Affaires Etrangères depuis 15 ans, étaient les candidats officieux à la succession du défunt président.

La désignation du Colonel Chadli, « le plus ancien dans le grade le plus élevé », par ses pairs du corps militaire et de la sécurité militaire comme candidat à la magistrature suprême de l'Etat-parti, consacrait le premier revers du PAGS de l'après boumediène. Malgré tout, les communistes avaient appelé à voter Chadli une fois que la candidature de celui-ci était acquise. La deuxième année de l'exercice du pouvoir de Chadli, après une année d'adaptation et d'apprentissage, avait vu l'explosion du « printemps berbère », manifestation populaire et massive d'une ampleur jamais observée dans l'Algérie indépendante.

Le PAGS, encore une fois, reprenait à son compte la thèse officielle, tout en introduisant une petite nuance en attaquant de façon virulente le Mouhamed de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Mr. Bourzam, accusé de n'avoir pas su établir le dialogue avec les forces vives de la région.

Malgré l'appui du PAGS, clairement affiché, en faveur de la direction politique, l'adoption des nouveaux statuts du FLN, la même année, fera naître des craintes dans les rangs communistes. L'article 120 des statuts du FLN, stipule, en effet, que tout militant d'organisations de masses doit avoir la carte du parti unique. En clair, cela signifie des difficultés supplémentaires à l'entrée du PAGS. En même temps, Mohamed Cherrif Messaâdiéa, numéro deux du parti, est chargé en secret de liquider politiquement les communistes dans les appareils. Décontenancé, le PAGS ne réagit pas, puisqu'il est pris dans ses contradictions et désormais placé entre deux choix : appui extérieur total au régime ou passer dans l'opposition clandestine.

Cependant, l'entrée en vigueur du SGT (Statut Général des Travailleurs), texte adopté en 1977 au temps de Boumediène – qui fixe la législation du travail – offre au PAGS l'occasion de critiquer timidement le gouvernement. En effet, dans la pratique, le SGT fait augmenter les salaires des cadres et diminue ceux des ouvriers. Même chose concernant le système des primes. Paradoxe pour un pays socialiste ! Somme toute, le PAGS demeure très prudent dans sa formulation pour préserver ou ménager ses liens avec le système du parti unique alors que ses positions à l'intérieur des appareils, sont rognées et s'effritent de façon inexorable. Et peu à peu, il est encore appelé à avaler d'autres couleuvres. La politique d'ouverture de Chadli sur l'Occident, notamment par la diversification des sources d'approvisionnement militaire et l'appel à la constitution de sociétés mixtes (capital national et étranger), le

PAMPHLET

Le décalage de Si Boussad l'infatué

démantèlement de plusieurs sociétés publiques cédées au capital national privé, sont autant d'éléments qui jettent le trouble et la grogne dans la base des rangs communistes. Des signes de rupture apparaissent mais rien de fondamental n'est remis en cause dans le régime.

Le parachèvement du travail institutionnel par Chadli — commencé par Boumediène — qui donne une certaine présence au FLN, et ce faisant marche sur les plates-bandes du PAGES, porte un rude coup aux relations d'amitié entre le régime et les communistes.

Dans l'ensemble, et malgré le train de mesures économiques, sociales et politiques défavorables aux pagistes la direction communiste est incapable de franchir le Rubicon. Sur maintes questions, que l'on juge fondamentales pour débloquent la société algérienne, les pagistes sont au diapason avec le discours du pouvoir. Ainsi, la création d'une ligue des Droits de l'Homme ne les intéresse pas ; les tentatives de regroupement de l'opposition sur la base de la constituante et de la conquête des libertés publiques ne les concernent pas ; tandis que la répression, quand ils ne les touchent pas, ils ne la connaissent pas.

La rupture ?

Jusqu'au jour où l'arbitraire — qui ne choisit pas ses victimes — s'abat sur Rachid Ben Brahim, personne réputée pour ses liens avec les milieux syndicalistes, supposé donc comme proche du PAGES. Alors, une fois n'est pas coutume, le PAGES réagit et s'émeut que Ben Brahim soit torturé et gardé pendant dix jours au commissariat central d'Alger. Il est aussi à remarquer que les communistes dénoncent aussi les arrestations opérées suite aux événements de l'est algérien (tract daté du 23/2/86). Dans un autre document intitulé « Informations sur les mouvements des étudiants et lycéens et sur la répression » daté du 21/11/86, qui n'est pas signé, mais présenté par les milieux informés comme issu du PAGES, on y lit, à la dernière page « Dernières minute : Progressiste arrêté et torturé... » « Le crime de Ben Brahim ? Avoir eu en sa possession Saout Ech-chaab. » (Bulletin d'information du PAGES).

On reste pantois devant de telles affirmations par rapport à des faits, qui, de tout temps, ont été et demeurent une forme de gouvernement.

Par mesure tactique ou par atavisme, le PAGES ne se départit pas facilement de ses habitudes et fait appel à la logomachie ancienne du genre « la provocation mise en échec », où l'on discerne la vieille analyse des tendances à l'intérieur de l'Etat et du parti. Et rien n'est venu par la suite, après multiplication d'imprimés, qui en appelle à la réalisation politique d'une société plurielle et tolérante. Les libertés démocratiques, l'institution du multipartisme — qui garantirait d'ailleurs une existence légale au PAGES —, et la promotion et le respect des Droits de l'homme ne sont pas non plus évoqués.

Mais, en définitive, la prise de position du PAGES pour la libération de tous les détenus pour délit d'opinion, y compris avec ceux qui ne sont pas de leur bord, laisse à penser qu'un changement d'attitude positif de leur part. Cela suppose que les communistes aient saisi la réalité du problème de la société algérienne, malade de l'inexistence de libertés.

Dans le cas contraire, il aura à méditer les exemples du Parti Communiste Irakien et du Toudeh Iranien, qui, en d'autres circonstances, face à un partenaire rival plus fort dans un régime totalitaire, ont subi des sorts humiliants et dramatiques.

Tewfik Melloul

A la manière du « Canard Enchaîné », du « Monde » ou de certains journaux internationaux, le quotidien El Moudjahid nous livre régulièrement, quelques billets signés par un certain Boussad Abdiche. Quand on lit cette prose quotidienne on a tout de suite l'impression d'être plus intelligent, plus patriote, plus responsable, fier de notre pays et de nos maîtres. D'une grande tenue apparente, références savantes et citations à l'appui, ce monsieur égrenne ses axiomes pour nous assener la valeur, la norme nécessaire et salvatrice, pour remettre de l'ordre dans nos esprits embrouillés, dans nos pratiques désordonnées, dans le brouhaha, le tohu-bohu qui sévissent dans la plèbe. Tout cet arsenal de principes est censé nous dire que si tout n'allait pas pour le mieux dans le meilleur des pays ce n'est en fait qu'à cause de brebis égarées, le fait de quelques administrés irrespectueux de la chose publique et qu'en tout état de cause les maîtres nous ont doté d'instruments institutionnels politico-économiques dont l'efficacité n'est plus à prouver.

Ce sont de petits billets aigre-doux ayant des cibles précises : on fait un lot de lieux communs dans un désert d'idées. Insignifiantes, défendant une chose et son contraire selon les nécessités politiques du moment, jeux de mots médiocres et fourbes, berceuses dogmatiques et démagogiques. De l'absence de contradicteur nait l'éloquence facile et à bon marché ; monopole de la morale oblige !

Exemple de littérature de Si Boussad, le pharisien sceptique, à propos de mérite : « il est très facile d'attribuer tous sortes de mérites à des personnes qui ne le méritent pas et de dénier tout mérite à des personnes vraiment méritantes, lorsque les normes, véritables révélateurs, ne sont pas appliquées aux confitures et aux paquets de chocolat ». Tel quel ! De la haute philosophie ! Cette maxime, on n'en doute pas un instant, a soulevé l'enthousiasme des lecteurs. Quel éclairage dialectique fabuleux sur la notion de mérite. Si vous ne comprenez pas c'est que vous n'avez rien compris à la révolution !

Cet idéocrate, altier, dit en résumé : le peuple musarde, ne respecte rien, casse tout. J'ai envie de lui dire : « du destin le peuple ne connaît que les coups » et la réplique dans laquelle on musarde, toute démocratique et populaire qu'elle a la prétention d'être, c'est celles des cousins. Vous enseignez et proclamez le bien pour nous faire oublier l'essentiel : le juste, car « le Droit est l'art du bien et du juste ». Vos appels à l'application de la loi, de l'austérité, des circulaires, des directives on n'en a que faire car le problème c'est que vos lois si exigeantes avec moi sont d'un laxisme caractérisé pour vous et les vôtres. Vous ne cessez de nous dire que nos portes (celles de notre destin) ne peuvent s'ouvrir que si vous le faite à notre place. Pour vous ce genre de portes ne se trouvent que dans les sordides geoles ou vous enfermez les meilleurs des nôtres.

Ce si joli slogan « la révolution par le peuple et pour le peuple » devient entre vos mains ce que cela donnait déjà chez Mussolini : « Rien hors de

l'Etat au dessus de l'Etat, contre l'Etat. Tout à l'Etat, pour l'Etat, dans l'Etat ». Votre loi, « c'est la loi militaire qui punit de mort la désobéissance » et notre honneur c'est la servitude. Vous gouvernez avec le bâton et dans le meilleur des cas avec des prophéties dont il est bien évidemment difficile d'en faire la preuve. Quand vous écrivez : « serrez les rangs pour gagner », nous comprenons « serrez la ceinture pour sauvegarder vos fonds de commerce ». Vous ne respectez que les carcans, l'archaïsme, les portefeuilles pour mieux bousculer les jeunes, les démocrates, les poètes.

« Un seul chef, un seul peuple, signifie un seul maître et des millions d'esclaves ». Le risque d'autoritarisme, le totalitarisme est directement proportionnel au degré de légitimité d'un pouvoir politique. Vous n'avez ni la légitimité de l'histoire, celle du « baroud », ni celle du suffrage universel. Vous êtes arrivés après les coups de feu, vous avez marché sur les cadavres pour organiser la victoire. Pour nous un seul candidat ou plusieurs du même parti c'est kif kif, « si ce n'est pas toi, ce sera ton cousin... » Nous avons connu ça du temps des communes mixtes avec ses djemaas fantômes inféodées aux caïds et Bachaghas.

Vous gouvernez avec des gens de vos terroirs pour mieux accéder aux tiroirs, selon le principe de la solidarité fraternelle des nantis qui fonctionnent exclusivement à l'horizontale. Algérie, machine à sous ! Faquez ! cher Boussad ! Vous nous prenez pour des dupes parce que vous méprisez le peuple. Nous, nous sommes las de votre calligraphie à vous, de vos mots maquillés. Ce qu'on aimerait entendre, c'est la voix de ceux qui ont fait votre procès devant la cour de sûreté de l'Etat de Médéa. On avait voulu entendre la voix de tous nos démocrates réduits à l'exil perpétuel ou aux cachots. Ces mêmes cachots qui ont servi du temps des parachutistes. Aujourd'hui des enfants de Chouhada y croupissent, livrés à l'arbitraire des planqués. Les enfants de ceux là même pour lesquels vous ne cessez d'ériger des monuments pour mieux trahir leurs souvenirs et leurs sacrifices.

On a envie de vous dire qu'il n'y a pas que les denrées alimentaires essentielles qui nous manquent, alors que vos dames font l'aller retour Paris-Alger dans une même journée pour acheter du café Jacques Vabre, parfums Dior et sous-vêtements « Triomphe » ; il nous manque aussi la liberté de dire, d'écrire, d'imprimer, de publier, le choix d'informer et de s'informer, de manifester, de s'associer. En fait, il nous manque tout simplement d'être libre de vivre, d'être citoyens majeurs d'un pays majeur.

Vous avez des mandats, fabriqués sur mesure, illimités, qu'aucun suffrage libre basé sur la raison critique du citoyen ne peut répudier. Cela vous confère droit de vie et de mort sur tout ce qui bouge comme au bon temps de l'ère coloniale. Pouvoir despotique, administrateurs pères-fouettards, inquisitions quotidiennes du plus fort. De quoi pouvons nous être fier aujourd'hui dans notre bien cher pays ? Au total ce sont nos seuls Jacques, révoltes, frondes qui nous grandissent. Et ça vous avez

la volonté farouche de la gommer. Nos temps de paix sont de sinistres chapitres noirs de la vie de notre peuple. L'histoire en retiendra une page blanche, un cauchemar.

Nos nuits sont sans étoiles, elles sont sur vos épaules et ne voilà-t-il pas que vous vous les disputez à présent ! Du coup le soleil nous boude, tout un peuple dans la pénombre, rendu à la raison des ventripotents étoilés. Comme de grands frères vous veillez sur nos biens, vous veillez à vous protéger à coups de slogans, vous avez la prétention de faire notre bonheur malgré nous.

Vous n'avez pas l'alibi des bourgeois qui ont accompli leur révolution et qui gouvernent parce qu'ils possèdent ! Vous, vous possédez parce que vous gouvernez ! Cela s'appelle détournement de fonds publics sous certains horizons démocratiques. Chez vous ça s'appelle Démocratie Populaire ! A mesure que les riches sont plus riches les queus s'allongent dans la rue et les pauvres sont plus pauvres.

Et ventre affamé n'a pas d'oreille, cher Boussad ! Et la morale ne nourrit pas son homme et votre morale c'est des mots-râles. Les jeunes ne respectent rien parce que rien ne les concerne.

Un jour vous avez eu l'impudence d'écrire, toujours dans le genre littérature-infamie, style ronds de jambes ou si vous préférez style « la voix de son maître » : « Il y a comme ça des citoyens qui passent leur vie à attendre. Ils ont attendu l'indépendance... un emploi... congrès... la fin de la crise économique. Il serait temps que ces personnes comprennent qu'à force d'attendre sans cesse le train des événements elles risquent de rester à la gare jusqu'à la fin de leurs jours. »

C'est vrai, nous attendons, comme ceux qui attendent à Berrouaghia, Lambèze, Médéa pour avoir voulu être des hommes libres. Il y a aussi ceux qui attendent de retrouver leur dignité bafouée, il y a ceux qui, en exil, attendent de pouvoir vivre dans leur pays parmi les leurs et dont le seul crime est d'avoir réclamé le droit aux libertés démocratiques alors que d'autres, condamnés de droit commun, restent au bercail pour participer de nouveau à la cuvée comme ce diplomate prodige naguère blâmé par une cour des comptes devenue subitement amnésique. Il y a les enfants de Chouhada qui attendent que l'on reconnaisse le sacrifice de leurs pères, il y a le peuple des jeunes qui attend que l'on cesse de tirer sur lui chaque fois qu'il manifeste les mains nues.

En définitive, le seul résultat dont on puisse nous créditer est d'avoir fait de notre pays « l'un des meilleurs parmi les plus médiocres... » L'Algérie n'est pas l'Ouganda ! » dites-vous à la ronde... certes, mais elle s'en rapproche à pas de géants croulant sous le poids d'une démographie, incontrôlable et d'une dette extérieure qui nous fait rejoindre le peloton de tête du club des pays les plus dépendants du monde.

Pour ma part, Si Boussad, j'attends toujours un mot, un seul petit mot de votre part pour ces démocrates en geôle, pour ces poètes qu'on torture, pour ces syndicalistes qu'on pourchasse, pour cette jeunesse qu'on abat, pour cette culture berbère qu'on ignore, le tout au nom du peuple algérien !

Puis-je vous demander, au moins, pour quelques secondes et j'en aurai fini, d'entendre la voix de notre grand poète errant : Si Mouhend ou M'hand :

« Si l'exil est mon destin,
Alors vienne l'exil
Plutôt que la loi des pourceaux. »

Mouhend Azegagh

ELARGISSEMENT DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Le mouvement de protestation et de solidarité en faveur des détenus pour délit d'opinion en Algérie s'amplifie. Plusieurs initiatives ont été prises dans ce sens en Algérie même et à l'étranger, à Paris et à Bruxelles notamment par la tenue de deux meetings. En même temps, des intellectuels français ont mis sur place une nouvelle association : l'ASICRA (Association de soutien aux initiatives contre la répression en Algérie), qui vient renforcer les structures qui fonctionnent déjà. Cependant, en Algérie, la répression persiste encore et plusieurs arrestations ont été opérées ces dernières semaines (voir Brèves).

Meetings à Bruxelles...

L'Association Belge pour la Défense des Droits de l'Homme en Algérie vient d'annoncer à l'occasion de sa première conférence de presse sa création et sa volonté d'information et d'action au service des victimes de la répression en Algérie. Après une présentation des objectifs de cette association, P. Hilgers, président, a signalé la présence ou fait part des témoignages de sympathie provenant de diverses organisations comme Amnesty International, la Ligue Belge des Droits de l'Homme et divers organismes frères et mouvements socio-culturels maghrébins.

Le Vice-Président de l'Association Belge des Juristes Démocrates, J. Bourgaux, passa rapidement en revue les différents symptômes du malaise algérien. Ce malaise n'est pas sans troubler les partisans des droits de l'homme en général, souvent marqués par une sympathie historique à l'égard d'un pays qu'ils percevoient comme un pionnier de la décolonisation et du mouvement des non-alignés. Cette sensibilité pro-algérienne issue de l'indépendance et l'aggravation plus flagrante des atteintes aux droits de l'homme dans d'autres pays arabes qui font souvent la une de l'actualité, inspirent une relative auto-censure à certains défenseurs des droits de l'homme et aux observateurs politiques de l'Algérie. Le Vice-Président cita notamment quelques extraits lourdement significatifs de la presse officielle algérienne (« El Moudjahid ») sur les manifestations de Constantine pour illustrer le décalage entre le discours d'Etat et les attentes de la population, en particulier des jeunes qui constituent plus de la moitié de la population algérienne. Comme dans d'autres pays du tiers-monde, la nouvelle génération et les intellectuels sont demandeurs de démocratie, de liberté d'expression et de pluralisme. Il faut se garder d'une réaction facile, empreinte de paternalisme, conclua J. Bourgaux, qui consiste à réserver l'exclusivité de la démocratie fondée sur le pluralisme de partis au monde occidental et le système du parti unique aux pays issus de la colonisation.



Aït Ahmed : à la conférence des droits de l'homme de Bruxelles

M. Hocine Aït Ahmed, invité en tant que chef historique de la Révolution Algérienne et leader du Front des Forces Socialistes (parti d'opposition), après avoir salué l'initiative de la nouvelle association et la remerciant au nom de son mouvement, a déclaré en substance : « Que ce témoignage de solidarité est en lui-même la preuve de l'universalité des Droits de l'Homme. » Et de rappeler quelques références historiques pour souligner les rencontres imprévues entre les deux peuples.

« N'oubliez pas que la Belgique a eu son indépendance en 1830 », et que par conséquent, « les Algériens ont payé le prix de votre indépendance ». Continuant sur sa lancée, il déclare : « Notez à votre décharge que le gouvernement belge naissant n'avait pas voulu s'associer à l'expédition française comme l'avaient fait les gouvernements européens ». Puis, mêlant l'humour et la métaphore, il compare la naissance de l'Association Belge pour la Défense des Droits de l'Homme en Algérie à un bébé. Mais dit-il « que l'on fasse bien la distinction entre la naissance d'un bébé et la vie d'un bébé. Cela nous permettra de comprendre la naissance d'un Etat et la vie de l'Etat. Tous les pays du Tiers-Monde ont accédé à l'indépendance, et ont fait de la défense des Droits de l'Homme leur profession de foi fondamentale. Mais l'Etat émergent d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie est porté sur les fonts baptismaux au nom de la démocratie et des libertés publiques. Hélas ! La naissance est une chose, la vie de l'Etat et de la nation est une autre chose. L'autodétermination proclamée à l'indépendance est aussitôt confisquée à tous les niveaux et d'abord au niveau juridique. »

Revenant spécifiquement sur l'Algérie, Hocine Aït Ahmed a sou-

ligné la persistance des fictions, hier c'était la fiction de l'Algérie française, aujourd'hui, la fiction de l'Algérie, « progressiste, révolutionnaire et démocratique ». Puis il souligne le peu de cas qu'attachent nombre de défenseurs des Droits de l'Homme à l'Algérie : « La solidarité internationale joue en faveur du Chili, de l'Afghanistan - et c'est tant mieux ! - mais pas en faveur des Algériennes et Algériens, partout victimes dans leur liberté, leur dignité. C'est un paradoxe insoutenable qu'en Algérie on va en prison parce que on a créé une ligue des Droits de l'Homme. L'Algérie a été un cas exemplaire de la décolonisation et du droit à l'autodétermination, » et a constitué « la banque de sang qui a aidé les pays africains et arabes à reconquérir leur dignité et leur liberté. »

Hocine Aït Ahmed, à qui est échu le rôle de vedette, a insisté sur la possibilité que l'Algérie devienne demain une société réellement démocratique en libérant l'administration, la presse, les syndicats, de la tutelle envahissante du pouvoir d'Etat, et du parti unique. Il fit également allusion au statut de la femme algérienne, minorisée dans ses droits, et qui avait constitué un exemple dans la lutte de libération nationale.

Le représentant du Mouvement pour la Démocratie en Algérie (MDA), rédacteur à « El Badil » (« L'Alternative », magazine saisi en France après quatre années de parution à la suite d'interventions de l'Etat algérien) décrit les pressions dont il fit l'objet de la part d'officiels algériens. Alors que ses parents s'apprétaient à lui rendre visite en Europe, ils se virent retirer purement et simplement leur passeport et mis dans l'impossibilité de sortir de leur pays.

Bordj Omar Driss
Le 23.01.87

Message à toutes et à tous ceux qui nous ont exprimé leur solidarité.

Nous, assignés à résidence à Bordj Omar Driss (W. d'Illizi), tenons à adresser ce message de remerciements pour exprimer nos sentiments de reconnaissance à tous ceux et celles qui nous ont manifesté leur solidarité.

Victimes de mesures arbitraires et d'atteintes graves à la légalité et à nos libertés fondamentales, nous renouvelons notre profond attachement à la défense et au respect des libertés démocratiques consacrées par la constitution.

Nous exprimons notre profonde indignation à l'égard de ces mesures dont nous exigeons l'annulation immédiate.

Salutations fraternelles

AIT LARBI MOKRANE

ALAYAT MAHMOUD

BADJADJA ABDELKRIM

BELIL RACHID

BOUKHARI MOHAMED NAS-REDDINE

KECHID ALI

NEFOUCI ABDERRAHMANE DIT MOURAD

ZERTAL HACHEMI

D'autres exemples traduisent un processus répressif inquiétant et déjà hélas expérimenté en d'autres continents (enlèvements « cagoules », arrestations suivies de disparitions sans nouvelles, etc.). Tous ces faits se produisent à quatre mois du 25^e anniversaire de l'indépendance que l'Algérie officielle compte célébrer avec fastes. Le jeune représentant du MDA invita ses auditeurs belges soucieux du respect des droits de l'homme à suivre ces cérémonies avec l'esprit critique qui s'impose sans perdre de vue le sort des victimes incarcérées et de leurs familles plongées dans l'angoisse.

En conclusion, les quatre orateurs appelèrent les citoyens belges souvent confrontés dans leur histoire à l'oppression à soutenir les efforts d'information et de solidarité de la jeune association en vue d'obtenir la libération des prisonniers pour délit d'opinion et l'instauration d'une démocratie vivante en Algérie. En d'autres mots, selon P. Hilgers, président : « Briser le mur du silence, rendre la parole au peuple algérien qui dès lors retrouvera sa liberté, le pluralisme et les conditions de sa prospérité. »

Arezki Meziane

et à Paris

Le vendredi 6 février 1987, s'est tenu à l'Université de Jussieu, à l'initiative du Comité pour la libération des détenus pour délit d'opinion en Algérie (C.L.E.D.O.A.), avec le soutien de la F.E.N., de l'UNEF/ID, du CEDETIM, du Collectif contre la répression en Algérie (C.C.R.A.), des Droits Socialistes de l'Homme (D.S.H.), de la Ligue Française des Droits de l'Homme et de la Ligue Algérienne (L.A.D.H.).

Malgré les difficultés rencontrées pour obtenir une salle d'accès facile, l'heure peu propice et l'absence de publicité, trois cents personnes ont participé à ce meeting. Parmi elles, des Universitaires connus pour leurs travaux sur l'Algérie (Mohammed Harbi, René Galissot, Benjamin Stora) ou pour la défense des Droits de l'Homme en Algérie (Solange Barberousse); José Garçon et Joelle Stoltz, journalistes de « Libération », — cette dernière a été expulsée d'Algérie —, Marie Chantal Blandin, responsable pour l'Algérie à la section française d'Amnesty International et Hocine Aït Ahmed, dirigeant historique de la Révolution Algérienne.

Dans son introduction, le secrétaire du CLEDOA, J.A. Simon a précisé les différents moments qui ont amené la F.E.N., dont il était le délégué au sein d'un Collectif contre la répression en Algérie, à prendre l'initiative de lancer un Appel pour créer le CLEDOA.

Les buts, clairement exposés dans le texte de l'Appel et dans l'Editorial du Bulletin n° 1 furent à nouveau réaffirmés. Le CLEDOA ne participe à



L'espoir de l'Algérie, brisé

aucune campagne contre le gouvernement algérien et il ne lutte pas non plus pour lui imposer le respect des libertés démocratiques dans ce pays. Son seul objectif est d'arracher la libération de tous les Algériens, victimes de la répression pour avoir exprimé des opinions différentes de celles du pouvoir ou essayé de créer des organisations culturelles, démocratiques, humanitaires, syndicales ou politiques, indépendantes de l'Etat. C'est ainsi que le CLEDOA est intervenu auprès des autorités algériennes pour manifester sa préoccupation devant la dégradation des conditions de détention des prisonniers et demander la libération de tous les détenus. Et qu'il est amené, devant la vague des arrestations actuelles, à constituer une Association permanente contre la répression en Algérie.

Dans une intervention émouvante, Malika Ouzegane exposa, de façon très précise, la situation épouvantable des détenus, notamment celle de Ali Fewzi Rebaïne, qui a subi les tortures, les humiliations, le cynisme des gardiens tortionnaires du bagne de Lambeze. Par ailleurs, des pressions ont été exercées sur les familles pour obtenir leur silence.

De son côté, Me Mecili démontra que les procès n'étaient que des mascarades où les droits élémentaires de la défense n'étaient pas respectés. Quant aux conditions de détention, d'un usage courant dans les pays totalitaires, elles sont indignes d'un gouvernement qui a signé toutes les conventions internationales sur les droits de l'Homme et qui ne respecte même pas sa propre constitution.

Tarik Mira, membre du Comité des enfants de Martyrs, Hend Sadi, secrétaire général du Collectif contre la répression en Algérie (CCRA) et Ramdane Sadi pour l'ACIMA (artistes) devaient compléter l'exposé sur la répression en Algérie.

Jean Duboué, secrétaire général de la F.E.N. (Paris) devait apporter, au nom de la F.E.N. nationale et de ses cinq cents mille adhérents, un soutien chaleureux au meeting et à l'action du CLEDOA. Très ému par les précisions fournies sur la torture en Algérie, Jean Duboué devait affirmer la détermination de la FEN de tout mettre en œuvre pour que les détenus, et en particulier les lycéens, soient libérés sans tarder.

L'écrivain Nabilé Farés aborda la question de la création d'une section

de la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme en France.

Pour Nicolas Delesques, membre du B.N. de l'UNEF/ID, le mouvement des lycéens et des étudiants algériens est comparable à celui des étudiants français, espagnols, mexicains ou chinois. Partout, la jeunesse se dresse pour exiger des conditions décentes de scolarisation, le refus de la sélection, des diplômes reconnus débouchant sur des emplois qualifiés. Et partout, les gouvernements réagissent de la même façon, en employant des méthodes répressives. Tout comme la FEN, l'UNEF/ID interviendra pour arracher la libération des lycéens et des étudiants détenus.

Les messages de soutien au meeting, parvenus à la tribune, allaient dans le même sens. Parmi eux, celui de Laurent Schwartz, de Pierre Bercis, Président des droits Socialistes de l'Homme, des Comités de lutte contre la répression au Maroc et de la Ligue Française des Droits de l'Homme.

Dans le bref débat qui s'est ensuite ouvert, plusieurs intervenants ont insisté sur l'effort à mener pour arracher des prisons algériennes les détenus et ont posé la question de la continuité de l'action de la LADH et de son éventuelle représentation en France. Certains ont aussi salué l'initiative d'intellectuels algériens qui ont lancé, en Algérie même, une campagne de signatures pour réclamer la libération des emprisonnés. A l'heure actuelle, cette pétition a recueilli plus de six cents signatures, émanant de tous les milieux socio-professionnels algériens. (voir par ailleurs)

A l'issue de ce meeting, dont les faiblesses ne sont pas ignorées, la conclusion qui s'impose est que le C.L.E.D.O.A. occupe, désormais, une place importante dans le combat pour la libération de tous les emprisonnés pour délit d'opinion en Algérie.

SOLIDARITE

Deux pétitions ont circulé en Algérie, la première déposée auprès du Ministère de la Justice, qui a recueilli une centaine de signatures, a comme intérêt d'être signée par les membres de la ligue rivale; la seconde, principalement axée sur le cas Ben Brahim, a eu un grand succès. Près d'un millier de signatures, notamment auprès des milieux de la fonction publique, des artistes et des intellectuels : Rachid Boudjedra, Kateb Yacine, Slim, etc.

Pétition déposée chez M. Le Chef de Cabinet du Ministre de la Justice le 18 janvier 1987.

Les soussignés, inquiets devant les nombreuses arrestations récemment opérées, constatent qu'à ce jour certaines parmi les personnes arrêtées et notamment MM. Mokrane Aït-Larbi, Rachid Bellil, Kecili et Ali-Yahia Abdennour, ne sont pas déférées devant une juridiction quelconque aux fins d'instruction ou de jugement, et ce depuis la mi-décembre 1986; inquiets de voir que les garanties reconnues par la Loi ne sont pas assurées aux intéressés, dont les familles restent sans nouvelles; demandent que toute personne arrêtée ou poursuivie bénéficie de toutes les garanties et du droit à la défense reconnus aux citoyens par la Loi et la Constitution.

Demandent l'annulation de toutes les mesures prises envers ces personnes en violation des dites lois.

En appellent aux Pouvoirs publics pour que soient évitées toutes atteintes aux libertés et qu'ils laissent au Juge le pouvoir de veiller sur la liberté des citoyens.

Nous citoyens, intellectuels et artistes

— Compte-tenu du procès public de Rachid Ben Brahim, le 28/12/86 au Tribunal d'Alger,

— Considérant que Rachid Ben Brahim, après avoir longuement relaté les conditions de son arrestation et les tortures subies, a rejeté les accusations portées à son encontre et proclamé son étonnement d'être jugé à la place des ennemis notoires de l'indépendance de notre pays,

— Considérant que la peine maximum (deux ans de prison ferme) demandée par le Procureur Général à l'encontre de Rachid Ben Brahim, pour « outrage aux Institutions », a provoqué une profonde émotion dans tous les milieux de la culture et chez tous les patriotes,

— Considérant que la défense a démontré que cette accusation qui n'a été soutenue d'aucune preuve, est sans fondement,

— Considérant que la défense a souligné que les droits du citoyen avaient été bafoués (aucune plainte n'a été déposée), pas de mandat d'arrêt, pas de mandat de perquisition, tortures, secret durant onze jours, etc.,

— Considérant que devant une assistance nombreuse d'intellectuels, d'artistes, d'avocats, de médecins, de journalistes, de travailleurs de l'audio-visuel et d'autres secteurs, le Président du Tribunal d'Alger a annoncé que le verdict serait prononcé le dimanche 11 janvier 1987,

Nous citoyens, artistes et intellectuels, demandons à Mrs, le Président de la République, le Président de l'APN, le Responsable du Secrétariat Permanent du CC du FLN, le Ministre de la Justice, le Ministre de l'Information, le Secrétaire Général de l'UGTA, le Président de l'UNAC, d'intervenir afin que justice soit rendue et que Rachid Ben Brahim soit acquitté le 11 Janvier 1987 ainsi que l'a demandé la Défense et afin que Rachid Ben Brahim soit rendu aux siens, aux artisans de la Culture et à la Télévision nationale, au nom de l'indépendance culturelle.

Liberté pour Rachid Benbrahim ainsi qu'aux deux autres co-inculpés (dont Kamel Isseri, caméraman à la RTA) et qu'ils soient rétablis dans tous leurs droits civiques et professionnels.

L'UGTA 31 ANNÉES DE LUTTE EN QUÊTE D'IDENTITÉ

Le syndicalisme algérien, même s'il a été de tous temps muselé, est aujourd'hui dans une phase difficile. La réorganisation des structures du F.L.N. depuis 1980 rend la tâche de quelques syndicalistes favorables à l'autonomisation de leur organisation plus ardue. En même temps, la réalité de la crise économique et la révision à la baisse de la politique sociale aggravent les conditions de vie du monde du travail.

Le rapport politique introductif au premier congrès de l'UGTA (janvier 1963), présenté par Tahar Gaïd, avance sans nuance ses propositions : le socialisme. Face aux luttes des différents clans qui ont déchiré le FLN pendant la crise de l'été 1962, ledit rapport adopte une position de classe : «...l'UGTA apportera son soutien au gouvernement qui préconisera des solutions révolutionnaires, mais elle se dressera contre toute politique qui favorisera les possédants au détriment de ceux qui n'ont qu'un seul capital : leur force de travail ».

Un début difficile

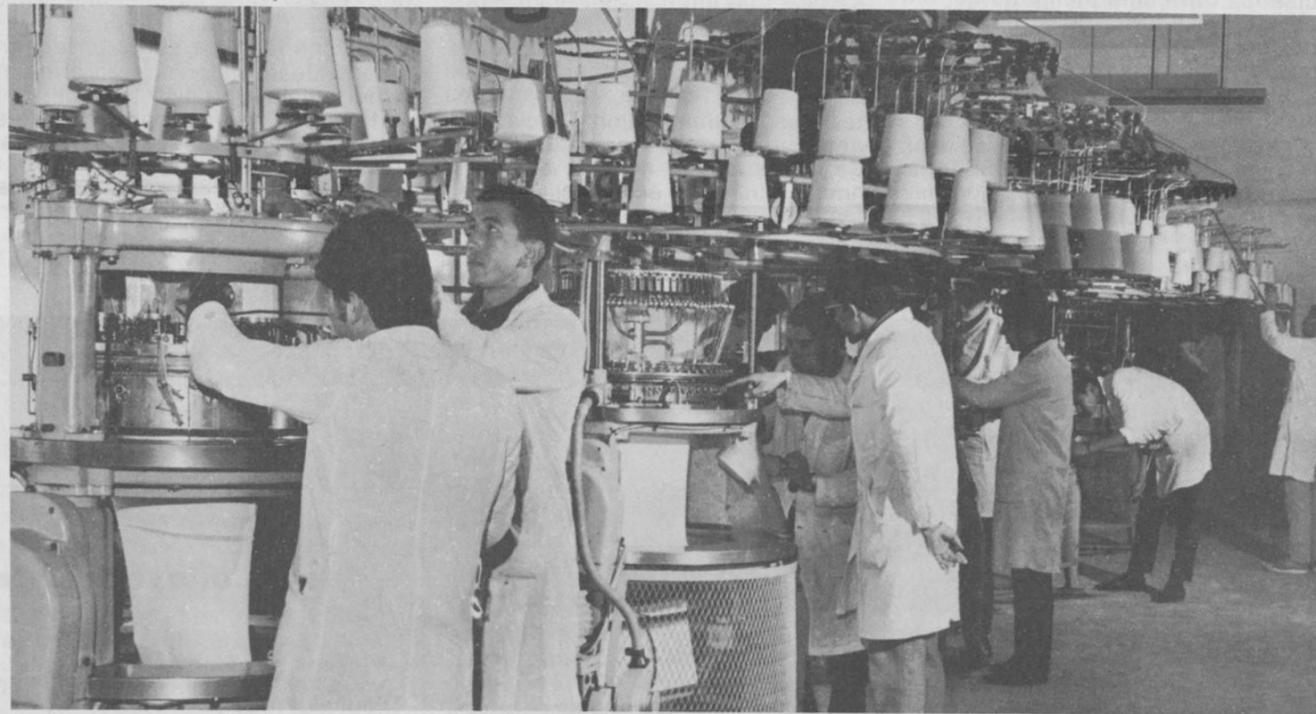
Les orientations de ce rapport et les mobilisations des masses dans le cadre de l'autogestion relancent le débat sur l'autonomie de l'UGTA face au FLN. Malgré quelques protestations véhémentes à l'assemblée nationale, surtout de la part d'Aït Ahmed, le nouveau pouvoir adopta une position en faveur du contrôle de la centrale ouvrière. C'est pourquoi, Djermane a été désigné comme secrétaire général de l'UGTA au 3^e

jour du congrès, tandis que de nombreux syndicalistes représentatifs et favorables à l'indépendance de leur organisation vis à vis du parti (Bourouiba, Dekkar, Benaïssa, Ramdani, Gaïd etc.) ont été expulsés.

Les fédérations FLN d'Alger, de Blida, de Annaba, d'Oran eurent tôt fait de vider les syndicats de base de toute leur substance vitale.

Très vite, surtout à la fin de l'année 64, et au début de 1965, de puissants mouvements de grèves se mirent en branle : ouvriers de la société nationale de tabac et des allumettes, travailleurs du chantier de l'hôtel Aurassi et les dockers du port d'Alger à qui le Président Ben Bella accorda une augmentation salariale de 20%. La nouvelle direction de l'UGTA est manifestement mise en échec et non reconnue comme représentative.

Se repose alors avec acuité la question du contrôle du syndicat ouvrier. La préparation du 2^e congrès, avec les promesses du pouvoir en faveur d'un débat interne démocratique, laisse augurer un minimum de crédibilité à la centrale. Des contacts sont pris avec tous les anciens syndicalistes. Balayant les avis de



Le monde du travail, privé de son instrument de lutte

ses propres amis au sein de l'ancienne direction (comme Safi Boudisa) Ben Bella laisse le 2^e congrès débattre et élire un nouvel exécutif un tant soit peu représentatif. Moulad Oumeziane apparaît alors comme l'homme du compromis et devient effectivement le nouveau secrétaire général. Et si la prééminence politique du FLN est confirmée, l'autonomie organique est théoriquement reconnue dans les textes adoptés. Tous les acteurs, les observateurs et les historiens s'accordent à présenter le 2^e congrès comme étant le congrès du compromis et de la réconciliation.

La fragilité de l'U.G.T.A.

Cependant, le Putsh du 19 juin 1965 surprend la centrale syndicale et, de fait, remet en cause le fragile équilibre dégagé auparavant. Une semaine plus tard, le 27 juin 1965 commission exécutive nationale annonce son ralliement au Colonel Boumediène.

De 1965 à 69, les rapports de l'UGTA avec le pouvoir sont fluctuants, et, parfois, tendus. L'U.G.T.A.

soutient les nationalisations des mines et des banques mais elle dénonce les restitutions de terres et d'entreprises remises à leurs anciens propriétaires. Aussi quand le syndicat dénonce-t-il les pratiques bureaucratiques il est réprimé, et son journal « Révolution et travail » est interdit à plusieurs reprises. L'épreuve de force n'interviendra qu'à partir de 1967 quand Belaïd Abdeslam (le tout puissant Ministre de l'Industrie) interdit la syndicalisation dans le secteur des hydrocarbures. A la même époque, les licenciements de syndicalistes se multiplient. Des unions locales de l'UGTA sont fermées quand elles ne sont pas saccagées dans plusieurs villes : Bordj Bou Araridj, Skikda, Sétif, Alger, Mascara... Le syndicat riposte en soutenant les grèves.

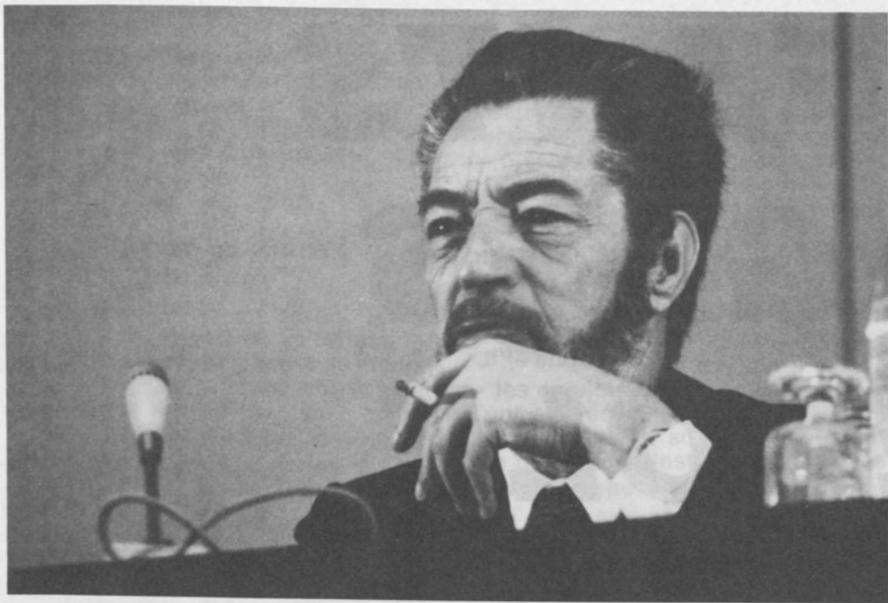
Le pouvoir décide alors du contrôle effectif et définitif du syndicat. La mise au pas de l'ensemble des organisations de masse est confiée à Kaïd Ahmed, l'année 1969. Visant principalement l'UNEA et l'UGTA, considérées comme récalcitrantes, Kaïd Ahmed dira explicitement : « ... Nous allons opérer un changement radical aux structures organiques du

syndicat afin d'éviter à l'avenir toute critique stérile. Le moment est venu d'éliminer les éléments nuisibles qui se sont infiltrés dans le parti et les organisations nationales... ».

L'avertissement ne tarde pas à se traduire par des actes : des dizaines de syndicalistes sont jetés en prison. Et le 3^e congrès, l'année 1969, est celui du contrôle total du parti et de l'Etat sur l'appareil syndical de l'UGTA. Une direction complètement inféodée au FLN est mise sur pied avec A Bennikous comme secrétaire général. Les statuts adoptés par le congrès sont clairs quant à la mainmise du parti sur le syndicat.

L'influence du PAGS

Le 4^e congrès, tenu en 1973, ne sera que le prolongement du dernier. Loin des travailleurs qui ont déserté les rangs, loin de la défense de leurs intérêts, Benikous et ses acolytes poursuivent une politique de collaboration avec le régime et privent les ouvriers de leur instrument de lutte. C'est donc tout naturellement que cette direction dénonce publiquement, en juillet et août 1977, les grandes grèves de chemins, des dockers et de la RSTA, qui,



Messaïdia : l'homme de la politique anti-syndicale

par leur succession et leur massivité, avaient ébranlé le régime de Boumediène. Ce dernier s'interrogea sur l'utilité d'une direction syndicale, certes docile, mais incapable de maîtriser le processus de grèves. Il décide alors d'opérer une mesure de diversion en livrant en pâture aux travailleurs mécontents les Benikous, Djefal, Chaâ, etc... Le Colonel Yahyaoui, nommé depuis peu au parti, est désigné pour redorer le blason du régime face aux travailleurs.

Au 5^e congrès de l'UGTA, mars 1978, un compromis est trouvé avec la bénédiction du PAGS : un ancien militant du PCA, Mr. Demane Debbih Cherrif, est nommé secrétaire général. De nouvelles adhésions sont alors enregistrées, le journal « Révolution et travail » abandonne pour un temps la langue de bois. Vite un nouveau processus de démocratisation et de relative autonomie, sous la poussée de la base, est déclenché. Les fédérations syndicales et les unions territoriales en seront le fer de lance. Il semble que l'accord Boumediène Yahyaoui avec le PAGS ne soit pas en mesure d'arrêter la poussée des ouvriers de base.

A la mort de Boumediène, la CEN adopte une déclaration dénonçant à l'avance toute tentative « d'Infatih ». L'UGTA, comme le PAGS, préfère Yahyaoui à Bouteflika, dans la course engagée pour remplacer Boumediène, avant que l'armée et la SM les mettent tous d'accord en désignant Chadli comme candidat officiel.

Timides contre attaques

En juillet 1979, le secrétariat national adopte le premier cahier de revendications syndicales qu'il remettra au gouvernement. Il semblerait qu'un début de processus d'autonomisation est enclenché. Mais de l'avis de beaucoup de syndicalistes, cette initiative n'atteindra jamais l'intensité de la radicalisation des directions Bourouiba ou Oumeziane. Malgré la timidité du geste, cela est suffisant pour effrayer le pouvoir. En effet, des bulletins d'informations, des flash libres réapparaissent avec vigueur. Par ailleurs des fédérations entières (Culture, Energie, Santé, Metallurgie) sont pratiquement quasi autonomes en même temps que des pôles de lutte se redéveloppent : les postiers en 1979, les usines Sonelec de Tizi Ouzou et Sonitex de Draa ben Khedda qui soutiennent totalement la grève générale de Kabylie en avril 1980, grève au port d'Alger, débrayage à El Hadjar en 1981.

Devant la montée de la protestation et de la contestation, qui fait craindre au régime une renaissance d'un véritable syndicat au service du monde du travail et du mouvement ouvrier, le gouvernement opère la 3^e attaque contre l'UGTA à la faveur de son 6^e congrès en 1982.

Dès juin 1980, lors du congrès extraordinaire du FLN, l'ordre du jour est consacré essentiellement aux événements de Kabylie mais aussi aux mouvements de grèves des ouvriers. Par l'adoption de l'article 120 des statuts du FLN, on procède à l'élimination de tous les syndicalistes combattifs. Les fédérations sont épurées, et la chasse à « communiste » est entamée. Les journaux de l'UGTA sont censurés ou carrément saisis

tels que « Mettalo » et « Flash Santé », respectivement en 1980 et 1981. Mohammed Cherif Messadia, qui dirigera l'offensive, alla jusqu'à créer un éphémère « cercle Aïssat Idir »⁽¹⁾, dans lequel se regroupent ses partisans « nationalistes ».

De ce fait, le 6^e congrès aboutit à la caporalisation de l'UGTA. Et Tayeb Belahdar, désigné par Chadli et Messadia, incarne la réorientation du FLN, désormais plus que jamais fermé grâce à l'article 120 de ses statuts. Le nouveau patron de la centrale syndicale renoue avec les vieilles pratiques de dénonciation des grèves, notamment celles des cheminots en 1983, Sonacome Rouiba en 1984 et les dockers en 1985. Il a en quelque sorte, selon le vœu de ses supérieurs, réussi à museler et à « normaliser » l'organisation ouvrière. De nouveau, le nombre d'adhérents a chuté et la vie syndicale est réduite à néant. Aussi, aujourd'hui, s'est-il enclenchée une politique d'élimination définitive de l'idée même d'un syndicat ouvrier. Si le populisme de Boumediène voulait faire intégrer l'UGTA à la gestion des entreprises publiques, tout en la bridant solidement, la nouvelle politique économique du 1^{er} Ministre Brahimi, exige la confinement du syndicat dans un rôle para-policié de contrôle accru des travailleurs.

Une politique anti-syndicale

Cette situation, malgré tout, rend mal à l'aise les bureaucrates syndicaux eux-mêmes. La direction de l'UGTA normalisée est réduite à un rôle de figuration politique. Les privilèges et autres avantages matériels ont peu à peu diminué à cause de l'austérité. Le nombre de détachements, source de rémunération est en chute libre. Plus grave pour les bureaucrates, c'est qu'ils ne sont plus protégés vis à vis de la police. En effet, certains d'entre-eux ont même été arrêtés, comme le coordinateur de la cellule du parti et du syndicat de la RSTA en 1983 ou de la DNC de Sidi-Moussa en Septembre 1984. Plusieurs d'entre-eux sont mécontents de la tournure des événements et n'hésitent pas, dans les conversations privées, à regretter leurs compagnes précédentes contre leurs camarades.

En définitive, la bureaucratie syndicale de ces dernières années partage avec le PAGS la responsabilité du démantèlement du syndicat ouvrier et, aujourd'hui, se retrouve prisonnière de ses contradictions politiques. Désarmée et dépossédée de son instrument de lutte, l'aristocratie ouvrière issue de la compromission se trouve sans poids. Cependant, les luttes ouvrières qui se sont développées depuis, même si elle ne sont pas très puissantes, laissent augurer peut-être un nouveau changement. En tout cas, elle échappent, encore une fois, totalement au syndicat officiel.

Moussa Bernaoui

(1) Il est animé par Chaâ, Ariouez, Djefla, Briki et beaucoup d'autres. Ce cercle mènera une action publique au sein de la FTEC en 1987 exigeant la démission du secrétaire général, Hachemi Cherif, accusé d'être « communiste ».

A l'origine de l'UGTA : la guerre de libération nationale

Le 24 Février 1987 dernier, l'UGTA a fêté ses 31 ans d'existence. Trois décennies de lutte pour affirmer son identité et son engagement dans la défense des droits moraux et matériels de la classe ouvrière. C'est aussi trois décennies de rapports étroits, de tutelle et de mainmise du FLN sur la centrale syndicale dont le résultat le plus apparent, aujourd'hui, est sa bureaucratisation avancée et sa coupure totale avec les luttes des travailleurs. L'offensive « victorieuse » menée par le parti unique, le FLN, depuis 1980 pour une mise au pas accrue de l'UGTA à la faveur de l'article 120⁽¹⁾ n'est finalement qu'un épisode de plus dans l'histoire mouvementée des rapports FLN-UGTA depuis la fondation de cette dernière le 24-02-1956.

La question syndicale dans le mouvement national

De par son éventail social large et ouvert, son projet politique axé essentiellement sur l'accession à la souveraineté internationale, les données sociologiques du pays, et les conditions historiques de son implantation en Algérie, combinées à l'influence et au contrôle précoce du prolétariat par les communistes, le nationalisme du PPA-MTLD n'a jamais eu de véritable implantation ouvrière au pays.

Par contre, l'émigration algérienne en France lui est complètement acquise. De ce fait, et jusqu'en 1956, le mouvement syndical était essentiellement sous l'autorité du PCA et les militants ouvriers du MTLD militaient dans les syndicats communistes CGTU, CGT et UGCA. Cependant, le MTLD a chargé dès cette période Aïssat Idir de monter un syndicat, qui échappe à la mouvance communiste.

La crise du MTLD l'année 49, et son prolongement au début des années 50 entre « centralistes » et « messalistes » qui a donné lieu à des débats passionnés et passionnels, a laissé apparaître des interrogations pertinentes sur la faiblesse de l'implantation ouvrière du MTLD. A ce propos, M'hamed Yazid affirme : « ... Plus on allait de l'avant de 1947 à 1953, plus on voyait la participation des ouvriers et des paysans diminuer et la participation des « intellectuels » de petits bourgeois augmenter... »⁽²⁾. Ainsi, les luttes entre nationalistes et communistes ne traissaient pas seulement les divergences sur la question nationale mais, en filigrane, repoussaient le problème de l'antagonisme des classes sociales. La commission ouvrière dirigée par Aïssat Idir est vite mise en sommeil à cause des déchirements internes du MTLD.

En septembre 1954, à la veille du déclenchement de l'insurrection armée, les messalistes étaient les plus avancés dans la voie de constitution d'une centrale syndicale nationaliste⁽³⁾. Par la même, ils essayent de gagner à leur cause, les anciens membres de la commission ouvrière de 1952. Ainsi Djermane, Ramdani, Bourouiba et Benaïssa sont contactés et travaillent sur ce projet. En décembre 1954, les membres de ladite commission se rendront à Paris d'abord, où Moulay Merbah⁽⁴⁾ les assure du soutien matériel du MNA, et à Bruxelles ensuite, où Irving Brown leur exprime le soutien des syndicats libres⁽⁵⁾. Cependant, les attermolements de Djermane et Bourouiba et autres tout au long de l'année 1955, poussent les messalistes avec Abdellah Filali à créer unilatéralement l'Union Syndicale des travailleurs algériens (USTA) le 16 février 1956.

Le 24-12-56 le FLN fonde l'UGTA

Alarmés, certains responsables politiques du FLN tentent d'étouffer dans l'œuf le projet messaliste. Ainsi, et en une seule nuit, Abane Ramdhane, Aïssat Idir, Bourouiba Boualem, Djermane Rabah et Benkhedda Benyoucef préparent tous les documents nécessaires à la création de l'UGTA et désignent les membres de sa première direction. Le FLN avance les fonds et ces 24 février 1956 l'Union Générale des Travailleurs Algériens est proclamée.

Suivant la démarche politique du FLN, l'UGTA exigeait de tous les syndicats algériens d'entrer dans ses rangs et n'admettait pas de discuter sur cette question ni avec la CGT UGSA (communiste) ni avec l'USTA (Messaliste). Seul le ralliement individuel est admis. Par la même, l'UGTA veut s'affirmer comme l'unique et incontesté porte-parole des travailleurs.

Cette conception du syndicat, combinée à la lutte fratricide entre le FLN et le MNA et à la répression colonialiste, aura tôt fait de décimer la majorité de l'encadrement du mouvement ouvrier algérien et, partant, de le priver de toute capacité d'expression autonome.

En novembre 1956, l'UGSA est dissoute tandis que les syndicats « nationalistes » ne résisteront pas à la répression de 1957. La même année la direction de l'UGTA, qui a perdu son chef (Aïssat Idir), s'installe à Tunis, éloignée du champ de bataille et des travailleurs.

Jusqu'en 1962, l'UGTA se confond pratiquement avec le FLN, tout au service de la propagande de la lutte armée. Sur la scène internationale elle remporte un succès en obtenant une place dans la CISL, dans laquelle l'avait précédée l'USTA. Les grèves et les actions des travailleurs en Algérie répondaient aux objectifs du FLN. Née dans des conditions historiques houleuses, de manière bureaucratique et à l'extérieur du mouvement ouvrier, l'UGTA n'aura de cesse de subir l'inféodation au FLN.

Ironie de l'histoire, l'UGTA est exactement tout ce que les nationalistes reprochaient aux autres centrales syndicales ouvrières d'avant l'insurrection armée, — chauvines et incapables d'offrir une perspective politique viable, — c'est-à-dire : domination d'une « aristocratie ouvrière » et soumission à un parti politique.

Moussa Bernaoui

(1) Article 120 des statuts du FLN, qui impose comme préalable à l'élection dans les organisations de masse, et à tous les échellons, l'obligation d'être militant du parti unique le FLN.

(2) Témoignage recueilli par Taleb Bendiab in « Annuaire de l'Afrique du Nord » 1982.

(3) Mohamed Harbi in « Le FLN : mirage et réalité » pages 140 et 141.

(4) Moulay Merbah, secrétaire général du Mouvement Nationaliste Algérien, (MNA), créé en juillet 1954 à la suite de la crise du MTLD et dirigé par Messali Hadj.

(5) Irving Brown, président de la commission Internationale des syndicats libres (CISL).

LES ENFANTS D'IMMIGRÉS ET L'ÉCOLE

L'échec des enfants d'immigrés dans leur scolarité repose avec acuité le problème de l'égalité des chances devant l'école, alors que la société française est de plus en plus duale.



La Goutte d'or : quartier névralgique, l'éducation sans ségrégation peut surmonter le racisme.

La participation massive et active des « immigrés de la deuxième génération » à la manifestation nationale des lycéens et des étudiants de décembre a révélé l'importance que les problèmes de l'éducation et de la formation professionnelle occupent, à côté de ceux de l'emploi, du logement, du racisme, pour cette couche la plus mobile et la plus vulnérable de la société française. Parce que pour l'immense majorité des enfants d'immigrés, le problème n'est plus le retour au pays de leurs parents ou la simple reconnaissance de leur identité culturelle, mais leur intégration, à part entière, dans le pays où ils sont nés.

Approche statistique

1. En 1980 (1), selon le secrétariat d'Etat aux immigrés, 150 000 étrangers de moins de 25 ans vivaient en France, dont 29,3% d'Algériens, 10,2% de Marocains, 4,2% de Tunisiens sont 43% d'origine maghrébine contre 33,4% d'origine ibérique (Espagnols, Portugais). Un million d'entre eux étaient scolarisables (soit 8,3% de l'ensemble). Mais la concentration de cette population dans les régions parisiennes, Rhône-Alpes et Provence aboutit à des pourcentages beaucoup plus élevés.

2. En 1984-1985, un million quatre vingt deux mille élèves déclarés comme étant de nationalité étrangère étaient scolarisés. Ils représentaient 8,7% du total des effectifs (contre 6,6% en 1975-1976),

La quasi totalité d'entre eux (95%) étaient accueillis dans les établissements publics. 70% de ces élèves étaient scolarisés dans le premier degré (10,6% de l'ensemble) et 30% dans le second degré (6,8% du total). Le plus souvent, ils sont davantage orientés vers les classes spécialisées (18,6% en perfectionnement) et l'enseignement court (10,7%) que vers le second cycle menant au baccalauréat (4,3% du total).

3. Selon l'INSEE (2), la population étrangère va se stabiliser, mais au sein de cette population, celle d'origine maghrébine va augmenter. « Les proportions tourneraient en 1989 autour de 43% pour le Maghreb, de 34,5% pour la CEE, de 22,4% pour les autres pays et varieraient en 2010, de 44% à 48% pour le Maghreb, de 21 à 28% pour la CEE, de 28 à 31% pour les autres pays ».

Ces données chiffrées suffisent pour mettre en évidence quelques traits caractéristiques de la jeunesse immigrée.

– la croissance de la population d'origine maghrébine va se poursuivre et donc le pourcentage de leurs enfants au sein de la population scolarisable.

– la répartition de ces jeunes va s'effectuer dans les régions où il existe déjà une forte concentration maghrébine (3) (Région Parisienne, Rhône-Alpes, Provence).

– les enfants d'étrangers sont moins nombreux à poursuivre des études longues que les Français de souche. Le plus souvent après leur scolarité dans l'enseignement primaire, ils se trouvent orientés dans

les sections où ils reçoivent une formation plus courte qui ne leur permet pas d'accéder à des emplois stables et qualifiés. Cela signifie que l'école publique ne constitue que, de façon très limitée, un cadre facilitant le brassage des jeunes d'origine sociale et culturelle diverse, en vue de leur assimilation dans la société française.

Enfants d'immigrés ou enfants d'ouvriers ? (4)

Comme jadis les enfants des classes populaires, les jeunes d'origine étrangère sont généralement décrits en termes négatifs : échecs scolaires, délinquance sous les formes les plus diverses, sexualité agressive (viols) ou dangereuse (maladies vénériennes, Sida), rejet des valeurs de la civilisation occidentale et adhésion à un Islam obscurantiste que les médias présentent, depuis l'arrivée de Khomeini au pouvoir, comme intégriste et terroriste.

Ainsi les enfants d'immigrés refuseraient de s'intégrer dans la société d'accueil et seraient donc responsables de leur propre marginalité.

La réalité est bien différente et il est établi que lorsque les enfants d'immigrés sont placés dans les mêmes conditions que les Français de souche, ils obtiennent les mêmes résultats scolaires.

Il faut donc écarter tous les discours sur l'inaptitude, l'infériorité ou le « mal vivre » des enfants d'immigrés, constamment à la recherche de leur identité – la droite lepeniste insiste lourdement sur ce thème – mais c'est pour inciter les jeunes maghrébins à partir rechercher leurs racines, de l'autre côté de la Méditerranée.

Si l'on veut aborder sérieusement ce problème, il faut dire que c'est l'appartenance des enfants d'immi-



grés aux couches populaires, particulièrement frappées par la crise économique, qui est à l'origine de leur échec scolaire et d'une manière plus large de leur « malaise » et non pas leur « ethnicité ».

L'échec scolaire : pourquoi ?

Les jeunes vivant avec leurs parents, l'analyse de la situation sociale des parents, permet de mieux comprendre le comportement des enfants.

Dans l'ensemble, les immigrés occupent des emplois peu qualifiés, mobiles et mal rémunérés. Avec des faibles ressources, les familles ne peuvent que s'installer dans les logements médiocres, dans des quartiers insalubres, situés dans des bidonvilles, à la périphérie des villes. Leur concentration et le mode de vie qu'elle crée provoque au delà d'un certain seuil, un phénomène de rejet de la part des Français et exclut le brassage entre les deux populations.

Le manque d'hygiène, la malnutrition, les maladies se répercutent sur la scolarité des enfants (absentéisme, difficulté d'attention, manque de matériel).

D'autres sont à prendre en considération : le sous équipement pédagogique et scolaire dans les quartiers à dominante immigrée, la pauvreté de l'environnement culturel (bibliothèques), les nécessités économiques de la famille qu'imposent à l'enfant d'occuper des petits emplois, le décalage entre le milieu culturel familial avec sa langue, sa religion, ses coutumes et « le modèle occidental » valorisé par la télévision, les mensuels scolaires, les diplômes.

L'accent est surtout mis sur les difficultés de maîtriser la langue française mais ces apprentissages est lui-même dépendant des conditions d'enseignement (équipement audiovisuel, effectifs des classes, qualification des maîtres...) et de la situation sociale des enfants.

Or, il faut savoir que le degré de connaissance de la langue française commande, dans une très large mesure, la réussite scolaire. Ainsi, selon une enquête récente, les élèves qui parlent un excellent français ont, pour près des trois quarts d'entre eux une bonne réussite; au contraire, ceux qui ignorent la langue ont, presque tous (82%) une réussite « médiocre » ou « mauvaise » (5).

Cela explique les orientations vers « les classes dépotoirs » (perfectionnement) ou les classes d'enseignement court.

Quelle formation professionnelle ?

A l'issue de la scolarité obligatoire, la quasi totalité des enfants d'immigrés partent à la recherche d'un emploi avec pour tout bagage la formation limitée ou inadaptée qu'ils ont reçue dans les centres d'apprentissage, les stages de formation pour adultes (A.F.P.A.) ou dans les lycées professionnels (CAP en trois ans ou BEP en deux ans).

Combien sont-ils ?

Selon un rapport de James Marangé (6), ce sont plus de 300 000 jeunes, âgés de seize à vingt ans qui se présentent chaque année sur le marché du travail. Combien trouvent-ils un emploi valorisant ? Un petit nombre. C'est ainsi que deux enquêtes effectuées en 1980 ont mis en évidence deux traits essentiels (7) :

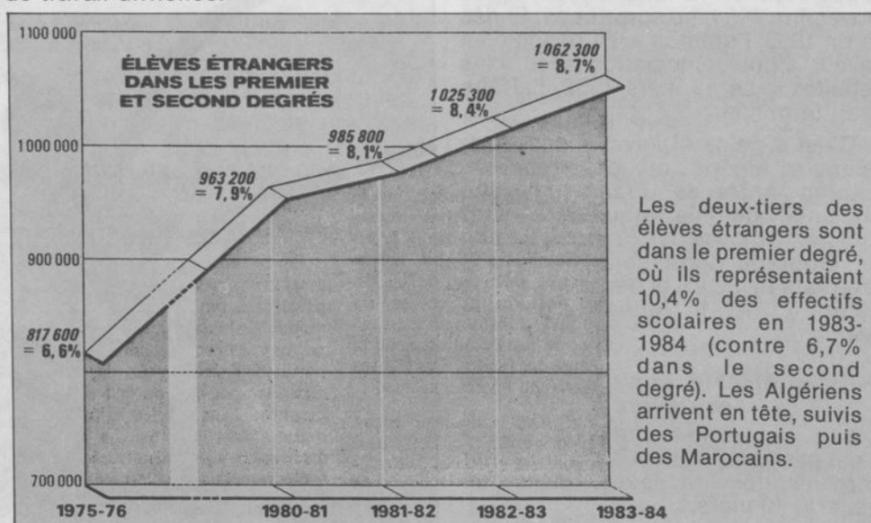
– les jeunes de la deuxième génération sont particulièrement touchés par le chômage;

– les emplois qu'ils occupent et qui n'ont souvent aucun rapport avec la formation reçue, sont généralement non qualifiés et instables, mal payés et sans perspectives de promotion.

Le chômage et la déqualification touchent davantage les immigrés que les Français d'origine. Et beaucoup plus les Maghrébines que les Portugais ou les Italiens. Quant aux jeunes filles, elles n'arrivent à occuper que des emplois marqués par un faible niveau de qualification, un salaire médiocre et des conditions de travail difficiles.



L'innocence des enfants : le racisme, connais pas !



« En conclusion, l'entrée dans la vie active des jeunes de la deuxième génération ne semble pas indigner au contraire, que leur jeunesse passée en France et la formation scolaire et éventuellement professionnelle qu'ils y ont suivie apportent des modifications notoires de leur situation professionnelle par rapport à celle de leurs parents » (8).

La « pédagogie du couscous »

Depuis le début des années 1970, le ministère de l'Éducation nationale a cherché à éviter la marginalisation des enfants d'origine étrangère. Cette politique a été menée en une série d'étapes.

Tout d'abord l'accent a été mis sur l'apprentissage de la langue française : des « classes d'initiation » ont été ouvertes dans le primaire et « des classes d'adaptation » dans le secondaire.

Puis des maîtres spécialisés ont été formés pour s'occuper de ces classes.

Enfin « un enseignement des langues et des cultures d'origine » a été mis en place.

Depuis 1975 des CEFISEM (centres d'information pour la scolarisation des

enfants de travailleurs migrants) ont été ouverts dans les régions à forte concentration immigrée. Implantés dans une école normale dont ils forment une section pédagogique, leur but est de coordonner le travail des enseignants concernés. Pour quel travail ? Celui fixé par la circulaire de 1975 qui indiquait que l'objectif était de maintenir les enfants immigrés, dans la connaissance de leur langue et de leur culture d'origine, pour qu'ils s'intègrent à l'école. Aux trois heures de cours de langue étrangère s'ajoutait une heure d'activités « inter-culturelles » et une heure réservée aux relations avec les parents.

Le projet des CEFISEM est fort intéressant, mais dix ans après, quel en est le bilan ?

Le manque de crédits, le mode de recrutement des enseignants étrangers et, l'absence de contrôle du contenu de leur enseignement ainsi que le peu d'enthousiasme des instituteurs, mal payés et assurés d'aller enseigner dans des classes difficiles et surchargées de banlieue, ont remis en question cette expérience. D'autant que « les activités inter-culturelles » ont souvent débouché

– mais il était difficile de faire autrement – sur des activités de caractère folklorique : ainsi en est-il de la fabrication par les mères maghrébines de pâtisseries ou du couscous.

Plusieurs enquêtes ont établi les limites des CEFISEM : pas de résorption du retard scolaire, pas de progrès notables dans l'acquisition de la langue française et motivation très limitée des élèves, pour la classe. En effet, pour la plupart d'entre eux, le problème n'est pas de préparer leur réinsertion dans le pays d'origine de leurs parents, dont ils ont souvent une image dépréciative mais de s'intégrer dans le pays où ils sont nés, ce qui nécessite un bon emploi, qualifié et bien rémunéré.

Tant que la finalité de l'éducation sera de sélectionner une élite et non pas de préparer tous les élèves à obtenir un métier, les « activités

interculturelles » ne serviront qu'à baisser le niveau général des élèves. Et donc, à accentuer les orientations vers « les classes parking ».

Le danger est d'autant plus grand que l'application des lois sur la « décentralisation » et la « déséctorisation » (les parents peuvent inscrire leurs enfants dans les écoles de leur choix) va aboutir à la formation d'écoles, les plus délabrées, spécialisées dans l'enseignement pour enfants d'immigrés. L'échec scolaire sera encore plus massif.

Le malaise des jeunes immigrés : comment le régler ?

Les immigrés de la deuxième génération savent qu'ils resteront en France et que la bataille pour leur intégration sera difficile.

Elle commence par celle qu'il faut mener pour obtenir de l'État que l'école publique leur permette (bourses, classes peu chargées, maîtres qualifiés) d'acquérir les connaissances indispensables, puis la formation adéquate pour décrocher un bon métier. Et que le droit à l'emploi devienne effectif.

Certes le chômage est devenu un fléau durable, mais il est plus massif pour les immigrés et leurs enfants.

D'autres problèmes sont tout aussi inquiétants : le racisme, les discriminations, la marginalisation croissante, la misère.

L'affirmation de leur identité, sur le plan culturel, la participation à la vie associative ou parfois la révolte ponctuelle (Minguettes) pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur condition dégradée, ont constitué des réponses positives.

Mais il semble que c'est dans l'engagement dans les mouvements de la jeunesse (manifestations de SOS Racisme de 1985, grève des lycéens et des étudiants, actions sur le Code de la nationalité, participation à la vie sociale et électorale) que les immigrés de la deuxième génération escomptent sortir de leur marginalité et arracher le droit à une véritable éducation, à un emploi, à un logement décent, au respect et à la dignité.

Youcef Djedra

Répartition du chômage par sexe et groupe d'âge en pourcentage

	Population totale		Population étrangère			moyenne des 2 sexes
	Homme	Femme	moyenne des 2 sexes	Homme	Femme	
Moins de 25 ans	18,1	27,7	22,6	26,6	37,4	31
25 ans et plus	4,8	8,1	6,1	10,3	14,7	11,3
Tous les âges	6,7	11,7	8,75	12,1	20,1	14

(1) « Le Monde de l'éducation », janvier 1982

(2) « Le Monde », 27 juin 1986

(3) Pierre George « L'immigration en France »-Faits et problèmes. A. Colin, 1986

(4) Juliette Mincas « La génération suivante ». Flammarion 1986, Les enfants de l'immigration

(5) Henri Bastide, « Les enfants d'immigrés et l'enseignement français », PUF 1982

(6) André Lebon et James Marangé « L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française ». La documentation française, mai 1982

(7) Serge Boulot-Danielle Boysson-Fradet « L'échec scolaire des enfants de travailleurs immigrés (un problème mal posé). (Les Temps Modernes - L'immigration maghrébine en France - Les faits et les mythes », mars 1984

(8) « Les immigrés de la deuxième génération (Hommes et migrations. Documents 15 février 1980)

IL Y'A UN QUART DE SIECLE, LES ACCORDS D'EVIAN ETAIENT SIGNES

Il y a 25 ans que la paix a été conquise de haute lutte par le peuple algérien. Les accords d'Evian, qui ont consacré la victoire du FLN – politique et non militaire – restent pour des raisons opposées comme des souvenirs honteux des deux côtés de la Méditerranée. En Algérie, cette date historique est escamotée pour des causes évidentes de politique intérieure liées au processus de prise de pouvoir par l'armée des frontières. Aussi est-il nécessaire, aujourd'hui, au delà des parti-pris et des tabous, de sortir de l'obscurité cette période et lui donner toute sa signification dans cette fresque dramatique et glorieuse que fut le combat libérateur.

C'est pendant la rencontre des Rousses (10 au 19 février 1961), qu'une étape décisive a été franchie dans les négociations franco-algériennes.

De Gaulle est pressé de conclure. Le 8 septembre, il vient d'échapper à un attentat à Pont-sur-Seine. Et désormais, la lutte contre les menées terroristes de l'OAS est inscrite à l'ordre du jour de chacun des conseils des ministres.

Le 17 octobre, trente mille travailleurs algériens manifestent dans les rues de Paris pour protester contre l'instauration d'un couvre-feu pour les Algériens. A son ministre Louis Terrenoire, De Gaulle confie : « C'est la preuve que j'ai raison, lorsque je parle de désengagement. Les neuf millions d'Algériens musulmans, qui seront vingt millions dans quelques années, n'acceptent plus de vivre dans les mêmes conditions qu'avant avec le million d'Européens »⁽¹⁾.

La manifestation anti OAS du 8 février, sévèrement réprimée (8 morts au métro Charonne) et le sombre tableau de la situation en Algérie que brosse le ministre Louis Joxe, poussent de Gaulle à accélérer le processus de dégageant de la France du borbier algérien : il faut éviter la guerre civile, restaurer l'autorité de l'Etat, redonner à la France un rang de grande puissance.

Des Rousses à Evian

Les instructions que le général donne à sa délégation vont dans le sens d'un dégageant. Il faut, téléphone t-il à Joxe, le 18 février, préserver les intérêts matériels et politiques des Européens, le maintien de l'armée française et la continuité des « rapports économiques, techniques et culturels entre l'Algérie et la France. C'est, cet aboutissement, je répète, cet aboutissement qu'il faut réaliser aujourd'hui »⁽²⁾.

Le lendemain, un accord de principe est signé par Joxe et Krim Belkacem.

La reprise des discussions, pour achever une négociation dont les objectifs sont atteints (Evian du 5 au 18 mars), se déroule dans une situation marquée par une vague d'attentats menée par l'OAS en Algérie et un durcissement du FLN sur les pouvoirs de l'Exécutif provisoire; ce qu'il veut, c'est être considéré comme la seule autorité engageant l'Algérie face à son peuple et à l'opinion française et internationale.

Le 17, de nombreux problèmes restent à régler, mais le 18, les accords d'Evian sont signés et il est convenu que le cessez-le-feu interviendra, le lendemain, à midi.

Le 19 mars : le cessez-le-feu est conclu

L'opinion française et la presse accueillirent avec soulagement le cessez-le-feu en Algérie. Cette guerre n'avait jamais soulevé d'enthousiasme; Elle avait commencé après la défaite de Dien Bien Phu et déjà l'incendie s'était propagé dans les deux ailes du Maghreb.

Malgré les liens étroits qui amarraient l'Algérie à la France, le développement de la lutte armée, après novembre 1954, ne surprit pas. Et dès la fin 1955, l'opinion avait basculé en faveur d'une négociation avec « les rebelles ». Le 19 mars 1962, l'affaire était terminée.

C'est à peine si l'avenir des Européens d'Algérie ou des relations futures entre la France et son ancienne colonie inquiètent. Pour l'heure, la masse des Français attend le retour du contingent, la fin des attentats de l'OAS et des menaces de guerre civile, la reprise d'une vie normale.

Mais en Algérie, la situation reste explosive

« Le cessez-le-feu de de Gaulle n'est pas celui de l'OAS », proclamait l'organisation factieuse, dans un tract du 19 mars.

Et c'est le déchainement : à Alger comme à Oran, l'OAS pratique la politique de la terre brûlée et de la terreur : « ratonnades », massacre des partisans de la paix, incendie des bâtiments publics, pillage des banques, formation de « zones insurrectionnelles ».

Mais après la fusillade de la rue d'Isly (26 mars 1962), l'OAS suspendue dans le vide, doit s'incliner et signer avec le FLN les accords du 17 juin. Mais le mal a été fait et les Pieds Noirs devront partir.

Les Algériens ont accueilli avec une joie profonde la fin de la guerre. S'ils ignorent le contenu des Accords d'Evian, ils savent que de Gaulle a pesé, pour accélérer le dénouement et que la délégation du FLN s'est révélée compétente, homogène et déterminée. Certes, la presse a parlé des divergences survenues au sein du CNRA et des tensions entre le GPRA et l'Etat major de l'armée des frontières⁽³⁾. Mais elles paraissent bien faibles, comparées aux affrontements armés entre l'OAS et les militaires français.

Ce qui importe c'est que le cauchemar prenne fin : les autorités, les déplacements forcés, les camps, les bombardements, les tortures, les tracasseries permanentes.

Soulagement, joie profonde et confiance dans l'avenir. Malgré l'absence de moyens, la puissance française n'a-t-elle pas cédé sur l'essentiel ? Et puisqu'il n'y a pas de Dien Bien Phu en Algérie, n'est ce pas le peuple, les couches profondes du pays, qui par leurs sacrifices, leur dévouement et leur abnégation ont arraché le droit de décider de leur destin ?

Ce 19 mars 1962, comment un Algérien ne pourrait-il croire en l'avenir ?

(1) Louis TERRENOIRE « La fin de la guerre d'Algérie - les Accords d'Evian 19 mars 1962 » - ASFA 1982.

(2) Jean LACOUTURE « Algérie, la guerre est finie » - Ed. Complexe 1985.

(3) Mohamed HARBI « Le FLN, mirage et réalité (1945-1962) - Ed. « Jeune Afrique » 1980.



La délégation algérienne sous la conduite de Krim Belkacem

Hommage au cessez-le-feu Mequideche philosophe

par
Amazigh ou Farès
Mars 1962-1987

Nous avons pris l'habitude, moi et Lounja de vivre dans une grotte que les gens de chez nous appelaient la grotte des sept dormants.

C'était une grotte difficile où venaient prendre place tous ceux, ou celles, qui, à un titre ou à un autre, avaient droit au chapitre sur les grands jours de l'après-guerre. Chacun s'y présentait avec une drôle de voix que les murs de la grotte répercutaient jusqu'aux voix les plus éloignées de la bouche d'ombre qui servait d'entrée.

Je dis l'entrée, mais il est très hasardeux de comparer cela à une entrée. D'autant que, même avec beaucoup d'attention, il aurait été très difficile de dire exactement à quel endroit elle commençait, et pour ainsi dire, apparaissait.

C'était plutôt une sorte de lieu à l'état actif et vif qui pouvait – malheureusement, ou heureusement ? – s'ouvrir à n'importe quel moment, à n'importe quel endroit, et dissimulait aussitôt tous ceux qui, à un titre ou à un autre et selon les hasards des derniers jours, s'y présentaient.

Toujours est-il que, ceux qui étaient pris par elle, à son entrée, était tenu de se débarrasser de ce qui l'avait conduit jusqu'à ce lieu.

Uniformes... armes... douleurs... gestes... blessures... rêves... stigmates... anéantissement... incomplétudes... visions... tortures... crimes... espoirs... horreurs... Tout cela devait disparaître à son entrée, et demeurerait définitivement... non pas absous... mais, salutairement oublié, car l'exigüité et les territoires de cette grotte empêchaient à toutes ces choses connues d'en-haut d'exister, et en somme, ici, de pénétrer.

Bien Heureusement d'ailleurs car, et vous le comprendrez, ce qui avait existé « en-haut » ne devait plus exister « en-bas » une seconde fois. Non que ce lieu « du-haut » ne soit appréciable quant à sa valeur et sérénité, mais que, à cette époque, « epokhe, disent les grecs », je viens de lire cela dans une revue où le terme d'epokhe est ainsi défini comme « un arrêt; une interruption; une cessation » dans le langage politique; « une suspension de jugement, un état de doute » dans le langage

des sceptiques, « un point d'arrêt, ou un point du ciel où un astre semble s'arrêter en atteignant son apogée ; » c'est une « période de temps, une époque, une ère... »

Exactement comme à ce moment, en 1962, en mars 1962, une étoile... une ère... une constellation... une époque... un cessez-le-feu...

Cette grotte réunissait beaucoup de monde, qui tous voulaient parler.

Je me souviens d'Ameziane qui disait d'un air tout à fait satisfait : « Ah... Cette fois... C'est bien fini... Terminé... El Ghorba, ou l'exil sur les frontières... terminé... On rentre chez nous au pays... là où il fait bon vivre au cœur... Et je vais réinstaller ma menuiserie... Faire des meubles et des poutres... Pour que les années à venir soient élégantes, et, solides... de beaux meubles... de belles poutres... »

« Moi je reprendrais les jardins... » Dit Lounja « mais d'une autre façon... Pour que les enfant vivent... Et qu'ils n'aillent plus en prison... »

« Moi, je reprendrais la colline... » dit le berger « et puis les hauts pâturages des saisons... j'irais comme avant, à la rencontre des Imesmu-dagh, et on formera le lien... Autour des lieux... les belles marches de la montagne... Et la vue... Et on adressera de grands saluts à ceux qui viendront de la plaine... On protégera leurs champs... comme avant... leurs oliviers... »

« Moi, je cerclerais les cuivres... l'argent... et les bracelets... j'entourerai les femmes de belles robes... de belles parures... avec de beaux tissus venus de tous les mondes oubliés... »

« Moi, j'enseignerai... je prendrai de la terre, des cailloux, avec ça je ferai un mélange et, comme avant, j'enseignerai... »

« Avant quoi ? » Dit Lounja « Avant ?... C'est devant... Ce qui est le passé est le passé... Tu dois enseigner, devant, ce qui est devant, et non pas ce qui est devant... Le passé est le passé... même s'il y a des bribes dans le présent... Il faut sortir du passé pour être au présent... »

« A présent... » Dit Mequideche... « Au présent, c'est trop proche de tous ceux que j'ai vu « bessif » erroulés... »

« Bessif ? » Dit Lounja... « Enroulés ? »

« Oh ! Presque... » Rectifia Mequideche... « je parle de tous ceux qui d'un jour à l'autre changent de poils ou d'armées... »

« Ah-non ! » Dit Lounja « Ici, on ne parle que du Cessez-le-feu ; c'est « entre parenthèses » la lutte armée... D'abord, parce qu'on est déjà en-dessous... Et que ça ne sert à rien de ressasser le passé... »

« Ré-ga-cé ? » Dit Mequideche... « Qu'est-ce que c'est ? »

« Eh bien » Dit Lounja « C'est quand tu répète la même chose à un mauvais endroit... ! »

« Où ça ? » dit Mequideche.

« Eh bien, dans ta tête... Où ça ?... Quelle question !... » Dit Lounja.

« Mais comment sortir de là ? » Dit Mequideche « C'est pas trop mal ma tête... comment ferais-je en sortant de là, sans ma tête... »

« Bonne question. » Dit Lounja « Sortir de la guerre... Et du cessez-le-feu... Avec une autre tête... Et à quel prix... Tu te rappelles les journaux, à l'époque, et les mises à prix !... Quelle histoire... Ils avaient même inventé un journal, qui s'appelaient El Moudjahid... Il se vendait à Tunis... Quelle histoire ! Heureusement aujourd'hui, c'est, « Libre Algérie » : il paraît qu'il y a beaucoup de monde en Algérie : plus de 25 millions d'habitants... »

« Oh, oh, oh... » Lounja Mequideche que le chiffre émerveillait : « Il va falloir les informer que la guerre, le cessez-le-feu... la mort... les tortures... les Prisons... Les aveux... les procès... Tout cela ça a assez duré... Qu'on est dans une autre époque... »

« Epoque » dit Lounja ; « une nouvelle Epokhe... »

« Ah bon » dit Mequideche « Ça c'est une idée... Une nouvelle Epokhé... voilà... avec de nouvelles gens... Ni trop amis... ni trop ennemis... Avec des personnes intelligentes... Sûres... Civilisées... »

Comment ? Civilisées ? » Dit Lounja.

« Civiles » Répondit Mequideche « Civils ! Pas..., Emmitraillés... Civils ! »

« Ah ! Dit Lounja. « Quelle est belle, cette époque, qui, de nous, ferait des gens sans armes, et, civilisés. Qu'elle serait belle, cette époque... »

« J'avais sept ans » reprit Mequideche « Lorsque les nouvelles nous parvinrent de la fin d'une tragédie. J'avais sept ans et je m'apprétais à sortir de la grotte infaillible des Sept dormants. Lounja, ma fidèle compagne, me précédait, et, de temps en temps, me disait du bout des lèvres « Attention... Mequideche... là... attention... Mequideche... là... attention... » Et sa voix, dans l'infini du cessez-le-feu, me portait car, entre nous, et le pays d'origine, des champs de mines, qui explosaient... »

« Plus jamais ça... » Disait Lounja... « Plus jamais ça... »

« Il est temps » Dit Mequideche « Que, sorti de la grotte des sept dormants, j'apprenne à marcher sans avoir peur de me désorienter. Eh, Lounja, c'est bien le pays où chaque être n'est plus une ombre, une voix, mais un ami... C'est loin ?... »

« Suis-moi » Répondit Lounja « Suis-moi : je te montrerai ce pays... »

Et ensemble, du même pas, ils franchirent, tous deux le pays des longues nuits.



Krim Belkacem : homme de guerre et de paix

L'ARTISAN DES ACCORDS D'EVIAN : Krim Belkacem

Né le 14 décembre 1922 au douar Aït Yahia ou Moussa, près de Dra-El-Mizan, Krim Belkacem est le fils d'un garde champêtre, Hocine Krim. Il fréquente l'école Sarrout à Alger et y obtient son certificat d'études. Le 21 août 1942, il s'engage aux chantiers de jeunesse à Laghouat, et entre dans l'armée en devantant l'appel de sa classe, le 1^{er} juillet 1943. Le 26 novembre 1944, il est nommé caporal-chef au premier régiment de tirailleurs algériens. Démobilisé le 4 octobre 1945, il revient vivre à Dra-El-Mizan où il occupe le poste de secrétaire auxiliaire de la commune. Il adhère au PPA au début de l'année 1946 et implante des cellules clandestines dans douze douars autour de Dra-El-Mizan qui comptent plusieurs centaines de militants et sympathisants. Accusé d'avoir tué un garde forestier, il est pourchassé et prend le maquis en 1947 (sous le pseudonyme de Si Rabah) avec Moh Nachid, Mohand Talah, Messaoud Ben Arab.

Deux fois condamné à mort par les tribunaux français en 1947 et 1950, il devient responsable du PPA-MTLD pour toute la Kabylie et à la tête des 22 maquisards qui composent son état-major multiplie les contacts directs avec les militants et la population. Son plus proche collaborateur est Omar Ouamrane. Dans la crise du MTLD, il décide les cadres de Kabylie à soutenir le point de vue de Messali contre le Comité Central tout en prônant la lutte armée. Le 9 juin 1954, Krim rencontre à Alger Ben Boulaïd, puis Boudiaf et Didouche, qui parviennent à le convaincre de la nécessité d'une troisième force.

Il ne rompt pas pour autant avec les messalites, puisque deux de ses représentants (Ali Zamoum et Aït Abdesslam) participent en juillet 1954 au congrès d'Hornu. Il passe un accord avec les cinq responsables du « groupe des 22 », rompt avec Messali en août 1954, sans tenir au courant les militants de son initiative. Devenu le sixième membre de la direction intérieure du FLN (« les six chefs historiques »), Krim est le responsable de la zone de Kabylie au moment du déclenchement de l'insurrection, le 1^{er} novembre 1954. Il entre au CEE au lendemain du congrès de la Soummam en 1956 et domine le FLN-ALN en 1958-1959 comme vice-président du GPRA et ministre des Forces armées. Krim, qui a quitté l'Algérie après « la bataille d'Alger », est alors allié à Ben Tobbal et Bousouf contre Abane. Vice-président du Conseil et ministre des Forces armées du GPRA (1958), ministre des Affaires étrangères (1960), de l'Intérieur (1961), son rôle militaire et politique est en fait déclinant, lorsqu'il entame les négociations avec la France, à Evian. Dès l'indépendance de l'Algérie, il désaprouve la politique de Ben Bella, se retrouve écarté de la vie politique et se consacre aux affaires.

Après le coup d'Etat du 19 juin 1965, il repasse dans l'opposition. Accusé d'avoir organisé un attentat contre le colonel Boumediène, il est condamné à mort par contumace. Krim Belkacem est découvert assassiné, en octobre 1970, dans une chambre d'hôtel à Francfort. Réhabilité à titre posthume, Krim Belkacem est enterré au « Carré des Martyrs » le 24 octobre 1984.

D'après Benjamin Stora, Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens, Paris, L'harmattan, 1985, p 329.

SOLIDARITE

Le colloque organisé par le centre culturel Algérien à la date du : 27, 28 et 29 février 1987 à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de l'Etoile Nord-Africaine, 1^{er} parti

nationaliste algérien a suscité beaucoup de remous dont le refus de participation de 3 historiens à cause de la violation des droits de l'homme en Algérie, particulièrement

l'arbitraire qui a frappé Abdelkrim Badjadja, archiviste à Constantine, donc personne concernée au premier degré par l'écriture de l'histoire. Voici le texte intégral :

Parmi d'autres, A. Badjadja, conservateur des archives de la Willaya de Constantine est maintenu en détention au Sahara, en dehors de toute décision de justice et sans le moindre motif d'inculpation.

Nous sommes ses débiteurs pour avoir bénéficié de sa compétence et de son aide scientifique. A. Badjadja est de surcroît membre associé du Groupe de Recherches sur le Maghreb et le Moyen-Orient du Laboratoire Tiers-Monde Afrique, laboratoire CNRS rattaché à l'université de Paris VII. Sa place serait parmi nous au titre de la recherche sur l'histoire de l'Algérie et de l'émi-

gration. Les promesses répétées de libération des détenus, notamment celles faites à la délégation à Alger des enseignants de l'université de Constantine les 10 et 11 décembre derniers, n'ont pas été suivies d'effet. Depuis lors,

d'autres arrestations ont grossi, non sans amalgame, le nombre des détenus au Sahara (à notre connaissance, 9 nouvelles déportations se sont ajoutées aux 9 précédentes), sans respecter ni les règles de justice du code algérien, ni les conventions internationales signées par l'Algérie, pendant que des condamnations, hors des normes judiciaires, étaient prononcées pour ce qui

apparaît à l'évidence comme des délits d'opinion.

Devant ces mesures répressives et face à ces périls qui pèsent sur l'exercice du travail et de l'expression intellectuelle en Algérie, nous nous refusons à cautionner par notre participation une manifestation qui, au-delà de sa fonction scientifique et culturelle, prend une signification politique par la présence et l'intervention de personnalités représentatives des instances dirigeantes et du gouvernement algérien.

René Gallissot
Gilbert Meynier
Benjamin Stora

SOLJENITSYNE :

Une littérature d'éthique et de courage

En novembre 1961, un manuscrit anonyme est déposé à la revue *Novy Mir*. Alexandre Tvardovski, le rédacteur en chef, est bouleversé à la lecture de ce récit et use de toute son influence pour le faire publier. Krouchtchev lui-même donne son accord et « Une journée d'Yvan Denissovitch » paraît en 1962. La presse est enthousiaste et crie au chef d'oeuvre. C'est ainsi qu'Alexandre Soljénitsyne devient célèbre.

Né en 1918 à Kislovodsk, il passe son enfance et sa jeunesse à Rostov le don, dans le midi de l'U.R.S.S., puis fait des études de mathématiques et de physique à Moscou. Très jeune, il se passionne pour la littérature et la philosophie. Ses études à peine achevées, la guerre éclate : d'abord soldat dans la cavalerie, puis officier dans l'artillerie, bientôt nommé capitaine, plusieurs fois décoré, il se bat sous Léningrad, sur le front d'Orel, en Biélorussie, en Prusse Orientale... Mais en janvier 1945, il est brusquement arrêté : on lui reproche d'avoir dans une correspondance privée, émis des doutes sur les qualités militaires de Staline. Sans jugement, il est condamné à huit ans de détention, d'abord à la Lioubianka de Moscou, puis à la prison-institut de recherche durant quatre ans, où les conditions furent assez supportables et enfin, les trois dernières années, dans un camp du Kazakhstan Nord, à Karaganda. Là, il n'est plus que le détenu n° 232 et, comme Yvan Denissovitch, il est maçon...

En 1953, il est relâché mais condamné à l'exil éternel dans un village au sud Ouest du lac Balkhach dans l'aoul de Kakteren et accomplit enfin un de ses rêves : s'installer au coeur de la vraie Russie, cette vaste Russie aux espaces immenses, aux églises à coupoles, aux isbas décorées, une Russie rude mais humaine, humble d'aspect mais poétique. « Je voulais m'enfoncer et me perdre dans les entrailles de la Russie », dit-il.

Il prend pension chez une vieille, dans une isba où courent les cafards et les rats, traversée de toutes parts par le vent et le froid. Là, peu à peu, l'âme de la Russie se révèle à lui. Cette Matriona qui donne son nom à « La Maison de Matriona », publiée en 1963, a connu de grands malheurs et des humiliations. Elle se donne avec dévouement au Kolkhose et aux autres. Exploitée par tous, elle détient pourtant le secret de la vie, qui est dans sa générosité, son ardeur au travail, et surtout sa frugalité et sa sobriété. Elle n'est pas installée, ne possède ni cochon, ni vache. Cette extrême simplicité lui

permet de comprendre la véritable valeur de la vie. « La vie m'avait appris à voir le sens de l'existence quotidienne dans autre chose que dans le manger », dit le narrateur. Cette Matriona si émouvante finit par périr victime de la cupidité de sa famille, « La maison de Matriona » est un chef-d'oeuvre. D'autres récits, aussi simples et humains sont publiés dans *Novy Mir* en 1963 : « Un Incident à la Gare de Kretchetovka » nous montre un jeune lieutenant honnête et naïf qui fait arrêter un homme soupçonné à tort d'être un espion. Cette bétise le poursuivra toute sa vie, « Pour les Besoins de la Cause », remarquable par la finesse des analyses psychologiques, confronte deux conceptions du communisme, l'une, enthousiaste, confiante, l'autre faite d'obéissance, de méfiance et d'ambition. Avec « Une journée d'Yvan Denissovitch », c'est tout ce qui a été publié en URSS de

l'oeuvre de Soljénitsyne. « Une Journée d'Yvan Denissovitch » est le récit de la journée interminable et monotone d'un détenu dans un camp spécial où l'on donne des numéros partout. Soljénitsyne a voulu y « représenter le destin de la Russie. De tous les drames qu'elle a vécus, le plus profond était la tragédie des Yvan Denissovitch ». Il a voulu « en finir avec le légendes qui circulent sur les camps ». Pour la première fois en URSS paraît un récit qui dévoile ce qui s'est passé dans les camps staliniens, contribuant ainsi à restituer son passé à un peuple à un moment où le sujet est encore tabou, et avec une sobriété et une concision remarquables. Soljénitsyne a réussi à miniaturiser en moins de 200 pages une fresque de la déportation qu'il développera plus tard dans « l'archipel du Goulag ». En effet, tout se passe en un jour, ce qui lui donne sa puissance évocatrice. L'horreur du camp est dans la longueur et la banalité effrayante de cette journée. Cet univers concentrationnaire immuable est le microcosme de la société soviétique. Pourtant, ce quotidien que l'on y vit, absurde et inutile, en apparence banal, est d'une grande richesse. Houkhov (Yvan Denissovitch) est un paysan de Russie centrale, condamné illégalement pour désertion.

Il est maçon et vit quotidiennement la dégradation de l'homme dans les camps qui pose un problème majeur dans l'oeuvre de Soljénitsyne : celui du « salut ». Il n'y a pas de salut pour les salauds, les « planqués », les mouchards ou ceux

culeusement. De cette expérience de la maladie et de la souffrance est issu « Le Pavillon des Cancéreux » qui, après avoir suscité de vives polémiques parmi l'Union des Ecrivains, est interdit de publication. C'est le Times qui en publiera les premiers extraits en 1968. Soljénitsyne, dans ce récit, a rendu avec un réalisme remarquable la vérité de l'existence humaine. Kostoglotov, être simple et frustré, revient de « là-bas » (comme Soljénitsyne). Il est écrasé par la mort et tente désespérément de se frayer un chemin vers la vie. Il défend ses droits, se renseigne et refuse de devenir un malade objet et de perdre sa dignité : il illustre une affirmation de soi active, la seule issue possible. Peu à peu, il apprend le bonheur qui est, pour Soljénitsyne, une disposition intérieure, une manière d'accueillir la vie, d'être dans le monde et au monde, et non la satisfaction de besoins fabriqués de toutes pièces. Kostoglotov comprend cela, et, comme Matriona ou Choukhov, va vers l'essentiel. Roussanov, au contraire, fonctionnaire médiocre qui a acquis son bien-être matériel au prix de dénonciations, est condamné parce qu'il est attaché aux apparences. Ce qui le fait vivre, c'est l'idéologie : « servile envers les puissants, impitoyable aux faibles », l'approche de la mort le dévouille de tout. Son drame culmine dans le récit d'un cauchemard où il rampe dans un tunnel. A l'exception de Roussanov, les autres personnages ont tous quelques chose d'authentique et de pur qui doit les sauver : Poddouïev, avant sa fin, se met à lire et à réfléchir à la futilité de sa vie, Zoé, impudente et candide à la fois, Assia, fière de ses seins et de sa chevelure dorée, avide de jouissance, Lioudmila Afanassievna, dévoué, Vera Kornilievna, femme d'âge mûr sacrifiée par la guerre, Diomka et Vadim, sérieux, réfléchis, mais façonnés par la propagande... Le véritable héros semble bien être ce Kostoglotov, grossier et généreux, qui rêve d'aller

au fond des forêts russes chercher la plante qui le guérira. La vraie vie qu'il découvre, l'acte de vivre, de sentir, de voir... comporte une telle intensité de

reçoit en France le prix du meilleur livre étranger en 1968. Il s'agit d'un long récit situé en décembre 1949 qui n'occupe qu'un jour et une partie de la nuit. Les héros en sont : Staline, le concierge, les membres de l'intelligentsia, des fonctionnaires et une partie de l'action a lieu dans un institut de recherche où travaillent des « zeks » (détenus). La « charachka » est le 1^{er} cercle dans l'enfer de la détention, le camp de déportation, le dernier.

En 1969, Soljénitsyne est exclu de l'Union des Ecrivains. En 1970, on lui décerne le Prix Nobel de la littérature, mais, comme Pasternak, il ne pourra en recevoir l'insigne. Il est interdit de séjour à Moscou et va résider chez le célèbre musicien Rostropovitch. En octobre 1971, paraît à Paris en russe son dernier roman, « Août 14 » et, en 1974, il est expulsé d'URSS et trouve asile en Suisse. C'est alors la publication retentissante des trois volumes de « L'Archipel du Goulag », une projection d'Yvan Denissovitch à une grande échelle où des confessions à la première personne d'une sincérité déchirante alternent avec des commentaires indignés et où il développe la déportation des paysans sous Staline, la décapitation des cadres de l'armée, la condamnation en masse de ceux qui furent prisonniers de l'ennemi... et l'essentiel du système

concentrationnaire : sa pérennité, son inhérence à un régime et non pas seulement à un règne. La condamnation portée par Soljénitsyne sur le communisme, d'Etat de l'URSS est totale et absolue...

Il vit actuellement aux Etats-Unis où il a entrepris de rédiger la suite d'« Août 14 » et de réviser entièrement ses oeuvres antérieures, publiées jusqu'alors dans des versions altérées.

Peinture réaliste, pessimiste et tragique de l'univers concentrationnaire et de la société soviétique, fondée sur la certitude des bourreaux d'être les défenseurs d'un dogme infallible qui « enferme » et dégrade l'homme, où le langage même devient « outil de production », l'oeuvre de Soljénitsyne passe le niveau du reportage et du témoignage. Elle a une portée philosophique et la vision du monde de Soljénitsyne débouche sur une éthique, une morale, sur le mysticisme. En chaque être, il y a une étincelle, une image de la perfection, marque du spirituel, qui est la cause de la souffrance de l'homme. Soljénitsyne tente de saisir ses personnages dans ces moments de manque et de vide, où ils aspirent à cette spiritualité. C'est en cela qu'il émane des traditions littéraires russes les plus importantes, celles d'un Dostoïevski ou d'un Tolstoï, mais il est plus proche de Dostoïevski par son réalisme cinglant et tragique.

L'idéal de Soljénitsyne est un socialisme « moral » qui répond aux questions fondamentales de l'homme, « offrir au monde une société dans laquelle toutes les relations, dont tous les fondements et toutes les lois découlent des considérations morales et d'elles seules ». Une société qui fonde un homme nouveau dont les valeurs sont spirituelles et qui a appris à « vivre » grâce à sa dimension intérieure. Difficile apprentissage de la vérité... la littérature doit élargir la conscience de l'homme et le sens des mots être réhabilité parce qu'« une parole de vérité pèse plus que le monde entier ». Et quand tombe le mensonge, tout est authentique, rien n'est plus ni laid, ni trivial... « C'est terrible à penser, mais alors toutes nos vies sacrifiées, nos vies boiteuses, toutes ces explosions de nos désaccords, les gémissements des fusillés et les larmes des épouses — est-ce que tout cela aussi sera oublié tout à fait ? est-ce que tout cela aussi donnera la même beauté éternelle et achevée ».

Zohra Tassedrih



Solzhenitsyne dans son fameux discours de Madrid.

qui ont perdu leur dignité. Le salut est pour ceux qui luttent pour préserver leur dignité. Le communiste Bouynevski tente de survivre grâce à ses croyances, le chrétien Aliocha par la foi et le renoncement. Rien de tel chez Choukhov ; il est pessimiste et n'a pas la foi, mais il a une morale rigoureuse : survivre, accomplir sa tâche quotidienne, avec satisfaction parfois, et lutter contre lui-même pour demeurer un homme (ne pas mendier les mégots des « riches »...). Pourtant, à la fin, c'est Choukhov qui accomplit l'acte de charité chrétienne lorsqu'il sacrifie à Aliocha une partie des galettes qu'il a réussi à gagner...

C'est durant sa détention que Soljénitsyne s'est préparé avec une discipline rigoureuse à son métier d'écrivain et a travaillé sérieusement la langue russe. Pendant son exil, les médecins lui découvrent un cancer, mais il se « régénère » presque mira-

bonheur que la mort perd son caractère tragique et s'intègre à la vie.

En 1957, Soljénitsyne est réhabilité et se rend à Riazan en Russie Centrale où il continue d'enseigner. C'est après la parution d'« Une Journée d'Yvan Denissovitch » que le vent tourne. La presse devient de plus en plus hostile et la police surveille les intellectuels de près. Lors du IV^e Congrès des Ecrivains Soviétiques à Moscou, Soljénitsyne dénonce la censure et les persécutions dont il est l'objet et demande à l'Union des Ecrivains de le défendre. « Je propose au Congrès d'exiger et d'obtenir la suppression de toute censure, publique ou occulte, sur les oeuvres d'art et de libérer les éditions de l'obligation d'obtenir une autorisation pour la moindre feuille d'imprimerie ». Ses lettres restent sans réponse et ses manuscrits aux mains de la police. Bientôt, « Le 1^{er} Cercle » franchit lui aussi les frontières et

Les articles concernant la L.A.D.H. et les événements de l'Est algérien, parus dans notre précédent numéro, nous ont valu des mise-au-point d'un parti politique, l'OST.

M. Bachir Saïd
Délégation de l'O.S.T. en
France

à

M. le Rédacteur en chef de
l'« Algérie-Libre »

Paris, le 5 février 1987

Monsieur,

C'est avec surprise et indignation que j'ai lu en page 6 du numéro 1 de la publication dont vous êtes responsable, l'article signé par un dénommé Tewfik Melloul intitulé « Reconnaissance de la Ligue algérienne des droits de l'homme ».

Bien évidemment personne ne saurait vous tenir pour responsable d'un article signé par quelqu'un d'autre.

Mais, lecteur assidu et attentif de cette publication, j'ai cru comprendre que son objectif affirmé était le combat pour la démocratie et les libertés démocratiques dans notre pays.

A l'évidence cet objectif est contradictoire avec ceux que poursuit M. Melloul dont la haine se concentre contre les militants et organisations qui ne l'ont pas attendu pour donner leur vie au combat libérateur du peuple algérien pour arracher ses droits et libertés.

M. Melloul peut ne pas partager les points de vue des militants fondateurs de la Ligue algérienne constituée le 14 mars 1985 en présence de M. Ali Yahia, tout comme il peut ne pas partager les points de vue d'organisations dont il n'est pas membre. Cela justifie-t-il l'utilisation du mensonge, du faux, de la calomnie et pire **de la délation ?**

Y'a-t-il compatibilité entre l'utilisation de ces méthodes et le combat pour la démocratie ?

Je ne le pense pas. Bien plus, je pense que M. Melloul en utilisant ces méthodes vient de choisir son camp : celui de ceux qui veulent étouffer le débat démocratique. La haine contenue dans cet « article » (et je mets volontairement le mot article entre guillemets car un article est rédigé par un journaliste c'est-à-dire par quelqu'un qui s'appuie sur **des faits** incontestables et non sur les affirmations mensongères) est à l'image des objectifs poursuivis : discréditer les militants qui combattent pour les libertés démocratiques.

De ce point de vue M. Melloul se comporte en digne héritier de ceux qui ont érigé SES et CES pratiques en système politique et que nous combattons depuis des décennies.

Le mouvement démocratique doit bannir de ses rangs ceux qui le discréditent dès lors qu'il s'agit des intérêts suprêmes du peuple algérien. C'est cela aussi le combat pour la DÉMOCRATIE.

Monsieur Melloul vient de jeter le masque. Après tout c'est tant mieux. Mais il y aura d'autres Melloul. A nous d'être vigilants.

PLACE AU DÉBAT DÉMOCRATIQUE !

Dont acte, bien que le terme « délation » soit quelque peu déplacé.

Libre Algérie, informé des conditions réelles de la création de la L.A.D.H. se propose de mener le débat nécessaire dans la clarté et en toute démocratie en ouvrant ses colonnes à tous ceux qui le souhaitent, sans exclusive à l'égard de qui que ce soit.

C.C.R.A.
11, rue de Lesdiguières
75004 Paris

A

Monsieur le Directeur
de Libre-Algérie

9 février 1987

Monsieur le Directeur,

Nous avons été étonnés de lire, sans aucune mention des sources, dans votre journal « Libre Algérie » n° 1 de 1987, la même liste partielle des condamnés de Constantine publiée par le C.C.R.A. dans le dossier consacré à cette affaire. A côté de cette liste établie d'une façon absolument identique étaient également reproduites les mêmes photos (au nombre de 4) des détenus de la L.A.D.H. publiées aussi dans la lettre du C.C.R.A. n° 3 et toujours sans citer vos sources. Il va de soi que nous souhaitons la reprise et la diffusion la plus large de pareilles informations. C'est notre rôle d'y contribuer mais nous demandons — est-ce si difficile que cela ? — que la provenance des documents soit explicitement indiquée.

Si nous vous adressons aujourd'hui cette mise au point, il ne s'agit pas pour nous de nous opposer à qui que ce soit. Nous ne voulons en aucune manière faire écho au terrorisme politique que le pouvoir algérien essaie d'entretenir en s'arrogeant le droit de traiter seul de certains sujets.

Nous considérons au contraire la liberté d'expression pour tous comme une chose primordiale. Cependant si nous nous réjouissons chaque fois que des Algériens expriment publiquement leurs opinions, nous souhaitons qu'ils le fassent dans la plus grande clarté et que cesse la confusion qui a parfois caractérisé certaines démarches. En effet par le passé (et indépendamment de Libre-Algérie) le C.C.R.A. a vu des photos de manifestations qui se sont déroulées à son seul appel, reproduites dans divers organes sans que figure une seule fois le nom du C.C.R.A. l'organisateur alors que pour ce qui nous concerne nous avons déjà publié des prises de positions y compris celles nous mettant en cause — de manière erronée — en tenant compte des auteurs et en nous abstenant même de répondre lorsque nous avons jugé que cela pourrait déboucher sur une polémique stérile.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le C.C.R.A.
Le Président
M. Babouche

* Si nous avons jugé utile de ne pas signaler les sources d'information concernant la liste partielle des détenus c'est que nous considérons que ce matériel est du domaine public; et que, par ailleurs, cette même liste, au même moment, était en possession d'au moins deux autres sources que nous connaissons. Vous comprendrez aisément que nous ne tenons pas à divulguer nos propres sources. Concernant le deuxième point, les photos. La rareté de cette « denrée » nous a mis dans l'obligation de reproduire les photos parues dans la lettre n° 3 du CCRA. Ceci dans un objectif de matérialiser notre article et non de susciter la confusion. Loin de là notre but, bien au contraire. Nous tenons comme vous que chacun agisse dans la clarté. Pour notre part, nous avons jamais mis sous le boisseau notre objectif, ni n'avions cherché à dissimuler notre identité.

Vingt-deux « assignés à résidence » sont libérés :

Un tout petit « geste » pour mystifier l'opinion internationale

Le régime du colonel Chadli a procédé à la levée des mesures d'assignation à résidence dans le Grand-Sud. Vingt-deux personnalités en ont bénéficié. Ces libérations opérées tambour battant, outre qu'elles font l'impasse sur plusieurs centaines d'autres détenus qui demeurent séquestrés dans l'arbitraire le plus complet, visent à rehausser le prestige très sérieusement entamé du régime.

La campagne déclenchée en Algérie et à l'étranger en faveur des prisonniers pour délit d'opinion semble avoir porté ses fruits puisque l'on apprend de source officielle que toutes les personnes en résidence surveillée dans le Grand-Sud algérien sont libérées. Vingt-deux personnes donc ont bénéficié de cette levée des mesures d'assignation, entre autres : M^e Ali Yahya, président de la LADH ; M^e Aït Larbi, vice-président de la LADH, ainsi que d'autres membres fondateurs de la Ligue ; des intellectuels et artistes. Arrêtés après les événements de Constantine, M^e Kechid, Zertal, Badjadja... et enfin du frère de Bouiali, tué dernièrement lors d'un affrontement armé avec les forces de l'ordre.

Comme pendant leurs arrestations, où ils n'avaient reçu aucune

justification ou tout au moins une notification, les libérés n'ont eu aucune explication pour cet heureux dénouement. Du côté officiel, on se contente de faire la fine bouche pour laisser le soin à Chadli d'annoncer lui-même la bonne nouvelle dans un discours télévisé le mardi 25 mars dans la soirée. Peut être — et pour

quoi pas ? — poursuit-on là une action politique précise dont il faudrait laisser tous les avantages au numéro un du régime. En tout cas, ces élargissements interviennent juste après qu'une délégation du barreau d'Alger, présidée par le batonnier M^e Belloula, ait été reçue par le chef de l'État. A l'issue de cet entretien, un communiqué officiel laconique avait souligné que le Président Chadli avait été « très sensible

aux doléances de la délégation ». Ce qui accredit la thèse d'une probable création d'une section locale d'Amnesty International, laquelle serait animée par des avocats du barreau d'Alger et proches politiquement du régime. A Londres, où siège Amnesty International et où est déjà déposée une demande algérienne d'affiliation, on demeure très prudent. L'on croit même savoir, d'après des sources dignes de foi, que, dans les circonstances qui prévalent à l'heure actuelle en Algérie et la manière dont a été présenté le dossier, Amnesty international accorderait difficilement son aval. Cependant, rien de définitif et d'officiel n'est arrêté. Dans sa tentative d'ouverture, une manœuvre politique de la part du régime algérien n'est pas à exclure. En effet, jouer de

la rivalité entre la F.I.D.H. (qui a une section, la LADH) et Amnesty n'est pas un mauvais calcul et peut s'avérer sans grands dommages. D'autant que les autorités algériennes sont de plus en plus soucieuses de leur image de marque à l'étranger, où leur crédit est réellement entamé. Les derniers événements de Constantine, survenus dans un climat marqué par la répression et l'arbitraire, ont fini par décider nombre de personnes encore hésitantes sur la question des droits de l'homme en Algérie. Ces derniers temps, la solidarité internationale s'est sensiblement élargie, notamment dans les milieux intellectuels français, souvent proches de l'Algérie.

Arezki Meziane

Un non-événement : le retour de A. Bouteflika en Algérie

Ministre des Affaires étrangères de 1963 à 1979, éliminé par ses pairs survivants du Conseil de la Révolution (dénomination de la poignée de putschistes du 19 juin 1965) dès le lendemain du décès du colonel Boumediene, Abdelaziz Bouteflika a regagné Alger il y a quelques semaines. Il deviendrait conseiller du général Larbi Belkeir, directeur du cabinet du colonel Chadli Bendjedid.

En 1983, alors qu'il est parti s'établir en Suisse, — officiellement pour se soigner — il est accusé par la cour des Comptes de dilapidation des deniers de l'Etat et, pour faire bonne mesure, la justice l'invite à rembourser « plusieurs milliers de francs suisses ». A l'époque déjà, l'opinion publique restait incrédule devant la mansuétude de la justice algérienne alors que le chef d'accusation était grave. Et nombre de personnes, blâsées par ce cinéma, interprétaient normalement cet acte comme le prolongement de la « bataille présidentielle », et donc comme un règlement de comptes entre différents clans. Et la réplique de Bouteflika — dans son exil doré — de se faire douillette, préférant se réfugier dans la « déontologie de sa fonction ».

Recevant le message cinq sur cinq — condamnation d'une rare tolérance pour un délit aussi grave — Bouteflika, lui aussi, ne tient pas à envenimer l'affaire. Tout ce qui la pousserait à la surenchère rendra la chose plus compliquée et les révélations nuisibles pour tous. Mais le public averti n'est pas dupe, interprétant cette fameuse « campagne d'assainissement » comme une opération politique destinée à simuler un changement un tant soit peu crédible dans la conduite des affaires publiques et à opérer des reclassements à

l'intérieur du système. La suite de cette affaire viendra confirmer l'analyse initiale car tous les dignitaires de l'ancienne équipe de Boumediene n'ont pas été touchés. A commencer par Benchérif, écarté seulement de la vie politique malgré la condamnation de la Cour des Comptes; Messaoud Zeggar, ami personnel de Boumediene et homme d'affaires établi aux USA et au Canada, libéré sans avoir encouru un minimum de sa peine d'emprisonnement; et enfin Bouteflika, avec lequel les liens n'ont jamais été définitivement rompus. Ce dernier a même été pressenti pour un nouveau poste diplomatique à un rang élevé, par exemple la présidence de la délégation algérienne à l'O.N.U. Le réchauffement des contacts a eu lieu il y a à peine deux ans, et l'année dernière l'ex-ministre des « A.E. » a été l'invité de l'Ambassade d'Algérie à Paris lors de la célébration de la fête de l'Indépendance. C'est pourquoi le retour de Bouteflika cette année n'est pas du tout une surprise mais plutôt une confirmation, de la continuité des mœurs traditionnelles en matière politique. L'opinion publique a été peu à peu préparée d'autant que la « grâce amnistiante » décrétée par Chadli en faveur des anciens maquisards est faite sur mesure pour absoudre les délits des anciens dignitaires du régime, les barons du boumediénisme. Par contre, tous ceux qui ont osé user de la parole libre demeurent en prison ou même déportés sans que la justice ait à statuer sur leurs cas, quand bien même sont-ils anciens combattants (Ali Yahya Abdenour) ou enfants de chouhada. Deux poids, deux mesures, ainsi va la justice algérienne !

Tewfik Melloul

BREVES

Le président Chadli Bendjedid a reçu Sean MacBride, prix Nobel de la paix, le 23 février dernier. Ce dernier voulait s'enquérir de la situation des Droits de l'homme en Algérie suite à l'accroissement de la répression observé ces derniers temps. Aucun écho n'a filtré de ces conversations.

La Croix rouge internationale a, ces derniers temps, décidé d'interroger de façon systématique et suivie les autorités algériennes sur les conditions de détention dans les prisons d'Algérie. Les droits communs sont concernés par cette investigation.

Rachid Ben Brahim, réalisateur à la R.T.A., arrêté pour avoir eu en sa possession « Saout Ec chaâb », bul-

letin d'information du P.A.G.S. (communiste), avait subi pendant 3 jours des sévices corporels alors que la garde à vue a été de 11 jours. Condamné une première fois à 8 mois de prison ferme, sa peine a été ramenée, en même temps que ses compagnons (Isri et Mossadek), à 3 mois de prison ferme. Etant donné le temps qu'ils ont passé tous les 3 en préventive, ils ont été libérés. Cependant, selon des sources bien informées, ces personnes ne veulent pas en rester là et pourraient réintroduire l'affaire en justice pour obtenir un non lieu.

Amnesty International a décidé de déclencher une action urgente sur les prisonniers de Constantine, lesquels condamnés à des peines sévères (jusqu'à 8 ans pour flagrant délit, contraire même au droit) attendent toujours leur procès d'appel.

Pour toute correspondance écrire à :

Libre Algérie

BP 89 75922 Cedex

DERNIERE MINUTE

Après l'interdiction d'El Badil le 22 décembre dernier (voir *Libre Algérie* de Janvier 1987), le gouvernement français réédite son geste en faisant subir le même sort à la nouvelle revue, *L'Alternative Démocratique*, dans laquelle s'exprimaient les proches du M.D.A. (Mouvement pour la Démocratie en Algérie) et d'autres courants de l'opposition démocratique algérienne. Le nouveau mensuel a paru une seule fois au mois de février dernier. *Libre Algérie* reviendra sur cette affaire dans son prochain numéro avec de plus amples informations. Voici le texte intégral de l'interdiction qui frappe *L'Alternative Démocratique*, extrait du journal officiel du 20 mars 1987 :

« Par arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité, en date du 20 mars 1987, considérant que la revue intitulée *L'Alternative Démocratique* constitue une reprise de la revue *El Badil* interdite par arrêté du 22 décembre 1986 et considérant que la circulation, la distribution ou la mise en vente de la revue *L'Alternative Démocratique* est, dans le contexte actuel, de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France, sont interdites sur l'ensemble du territoire la circulation, la distribution et la mise en vente de la revue *L'Alternative Démocratique*.

Communiqué

Par arrêté ministériel en date du 20 mars 1987 le ministère de l'Intérieur vient d'interdire notre revue *L'alternative démocratique* à la vente, à la distribution et à la circulation sur le territoire français.

Ainsi notre revue vient de subir le sort de la revue *El Badil* proche de l'opposition algérienne et du Mouvement pour la démocratie en Algérie (M.D.A.) présidé par A. Ben Bella.

Selon le ministère de l'intérieur notre revue serait la reprise d'*El Badil*, interdite. Mais de quel droit *El Badil* a-t-elle été interdite ? Pour quelles raisons ? Parce que « dans le contexte actuel (cette revue est) de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France... »

Qui en est juge ? sur la base de quels articles de notre revue cette opinion du ministère de l'intérieur ? Nous sommes critiques par rapport à un Parti État, le FLN, que nous combattons parce qu'il est liberticide, totalitaire, interdisant toute expression différente. Parce que ce régime emprisonne des opposants, même ceux qui veulent simplement créer une Ligue des droits de l'homme, exigeant le respect des libertés élémentaires.

Que demandons-nous ?

Que l'opposition démocratique algérienne ait le droit à la parole dans nos colonnes ! Qu'elle dise sans réserves ce qu'elle pense de la situation dans son pays !

Cela est interdit.

Il faut qu'en France l'opinion le sache. Et qu'elle agisse. Elle en a les

moyens comme elle vient de le prouver en faisant reculer le ministère de l'Intérieur dans sa campagne de mise au pas des minorités sexuelles (tel que *Gai Pied*). Faudrait-il que ce recul soit payé d'un silence honteux sur l'interdiction à la parole d'opposants politiques étrangers ?

Devant le vague reproche qui nous est fait « de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France » nous demandons publiquement et clairement : devons-nous présenter préalablement notre revue à l'imprimatur du ministère de l'Intérieur ? Qu'on le dise !

Si nous faisons l'apologie de tel ou tel crime, du terrorisme même, qu'on introduise en justice un référé contre tel ou tel article en fonction de la loi de la presse. Mais l'interdiction telle qu'elle est formulée est sans recours et d'un arbitraire absolu !

Puisque le ministère de l'Intérieur « dans le contexte actuel » (y aurait-il chantage sur le gouvernement et l'accepterait-il ? Ou y aurait-il cadeau de voyage à telle ou telle occasion ?) nous contraint au parti unique (le FLN) jusqu'en France, nous en appelons à tous les démocrates ou qu'ils soient pour qu'ils s'élèvent contre cette prétention et qu'ils se mobilisent pour obtenir l'annulation de cet arrêté.

Envoyez protestations et soutiens à :

« *L'Alternative Démocratique* »
B.P.425 - 75962 PARIS Cédex 20
CCP 19809 14 Y PARIS

SOMMAIRE

Editorial : De Naegelen à Chadli	p 1 et 2
Point de vue : L'appel de Londres, un an après	p 2
Actualités : Les élections législatives en Algérie	p 3
Intérieur : Les renovateurs algériens	p 4 et 5
Pamphlet	p 5
Droits de l'homme : Elargissement de la solidarité	p 6 et 7
Syndicalisme : L'UGTA, 31 années d'existence	p 8 et 9
Immigration : Les enfants d'immigrés et l'école	p 10 et 11
Mémoire : Les Accords d'Evian	p 12 et 13
Culture : Soljenitsyne	p 14
Correspondance : Mises au point	p 15
L'évènement : Bouteflika de retour	p 16
Brèves	p 16